

4-720-530-EX-1

Université de Blida 1

Institut d'Architecture et d'Urbanisme



Master 2

ARCHITECTURE ET PROJET URBAIN

MEMOIRE DE FIN D'ETUDES



Intitulé Aménagement d'un parc urbain à Tipaza

Etudiant (s): ELKFEL THOURIA

Encadreur:

M Co-Encadreur:

Mr.kharroubi.

Mr.safar

Mr.tahari

2015-2016

Résumé :

Ce travail de mémoire représente la synthèse de cinq années d'études au sein de notre établissement 'Institut d'Architecture et d'Urbanisme de Blida'. Un intérêt particulier a été accentué dans cette année universitaire 2015-2016, comme projet de fin d'étude, c'est la recherche thématique spécifique ayant un lien direct avec le cas d'étude.

L'étude a été élaboré à partir d'une méthodologie conforme au canevas du Master 2 'Architecture et Projet Urbain', qui s'organise essentiellement en trois grands chapitres.

Ce travail traduit une préoccupation intellectuelle, changement d'attitude et changement du corpus théorique

Pour cela, le thème de recherche retenu est L'espace vert dans les zones urbaines ', qui correspond et s'adapte très bien au choix du cas d'étude (**La forêt au sud de la ville de tipaza**)

Le choix de la forêt et de la ville, comme cas d'étude, n'est pas le fruit du hasard, bien au contraire, il s'appuie sur des considérations, tant subjectives qu'objectives :

- un attachement personnel pour cette ville puisque c'est ma ville
- une accumulation de connaissances sur son territoire ;
- une préoccupation générée par son image dégradée malgré ces plusieurs potentialités
- une volonté de travailler sur le problème de rupture ou déséquilibre entre le nord et le sud et renforcer l'attractivité touristique

L'intervention en question (plan d'aménagement et de projet architectural) a pris une part très importante dans l'élaboration de ce projet de fin d'étude

Résumé en anglais:

This working memory represents the synthesis of five years of study at our institution Institute of Architecture and Urban Planning of Blida '. Particular interest was highlighted in this academic year 2014-2015, as final project study is the specific thematic research directly related to the case study.

The study was developed using a methodology consistent with the framework of the Master 2 Architecture and Urban Project ', which is primarily organized into three chapters.

This work reflects an intellectual concern, attitude change and change of the theoretical corpus

For this, the chosen research topic is the green space in urban areas', which corresponds and adapts very well to the choice of case study (The forest south of the city of Tipaza)

The choice of the forest and the city as a case study, is not the result of chance, on the contrary, it is based on considerations both subjective and objective:

- A personal attachment to this city because this is my city
- An accumulation of knowledge in its territory;
- A concern generated by its poor image despite these several potential
- A willingness to work on the problem of breaking or imbalance between north and south and strengthen the tourism attractiveness

The intervention in question (development plan and architectural project) has taken a very important part in the development of this project for graduates

Remerciements.

Nous remercions ALLAH qui nous a aidé et nous a donné la patience et le courage durant ces longues années d'études

Nous tenons à exprimer nos remerciements et notre sincère gratitude à nos encadreurs. Mr benouared, Mr tahari, Mr safar et sans oublier Mr kharoubi pour leur disponibilité, leur patience et surtout leurs précieux conseils durant toute cette année.

Nous remercions aussi tous nos professeurs qui, à travers nos cinq années de cursus, ont contribué de près ou de loin à notre formation.

Nos remerciements vont aussi à nos chers parents, famille et amis qui ont contribué de leur présence et soutien à l'aboutissement de ce travail

Nos respects aux président et membres de jury qui nous font l'honneur d'accepter et de juger notre travail. Et d'apporter leurs réflexions et leurs critiques scientifiques

Dédicaces.

*Je remercie dieu le tout puissant de m'avoir donné la santé et la volonté
A l'Homme de ma vie, mon exemple éternel, mon soutien moral, source de
joie et de bonheur, ce qui s'est toujours sacrifié pour me voir réussir. Rien au
monde ne vaut les efforts fournis jour et nuit pour mon éducation et mon
bien être. Ce travail est le fruit de tes sacrifices que tu as consentis pour mon
éducation et ma formation le long de ces années, que dieu vous garde dans
son vaste paradis chère **Papa***

*A la lumière de mes jours, la source de mes efforts, la flamme de mon cœur,
ma vie et bonheur tu as fait plus qu'une mère puisse faire pour que ses
enfants suivent le bon chemin dans leur vie et leurs études. **Maman** je
t'adore.*

*A mes sœur : **chahrazed ;nassima ,el khansa,et takoi** que j'adore beaucoup.*

*A mes frère : **tarik et ali***

*A mes très chers amis intimes : **hadda; ;hadjira; sarah ;imene;naima,
khadidja et sabrina** je vous souhaite un avenir plein de joie, de bonheur et
de succès*

*A tous mes enseignants notamment : **Mr dj.Benouarred ; Mr Tahari ; Mr
Safar ; Mr Kheroubi***

*A touuuus mes collègues de toutes les années, futurs architectes, je dédie ce
travail.*

Table des Matières

Page

Chapitre 01.Chapitre introductif.

1-1.introduction à la thématique générale :	1
1-2.introduction à la thématique spécifique :	5
1-3.présentation succincte du cas d'étude :	7
1.3.1 : Situation géographique.....	8
1.3.2 : Situation administrative.....	8
1.4 Périmètre d'intervention.....	8
1-5 Problématique générale:.....	9
1-6 Problématique spécifique :	9
1-7 hypothèses :	9
1-8 objectifs :	10
1-9.démarche méthodologique :	10
1.10 -Contenu de chaque chapitre :	11

Chapitre 02 : Connaissances en relation avec la thématique.

2.1 : Définitions de quelques notions.....	12
2.1.1. Le projet urbain :	12
2.1.2. Les objectifs du projet urbain.....	14
2.1.3. Les principes du projet urbain :	14
2.1.4. Les différents acteurs dans un projet urbain.....	15
2.1.5. La structure d'un projet urbain.....	15
2.1.6. La mise en valeur :	16
2.1.7. Définition des espaces naturels :	16
2.1.8. Définition des espaces verts :	17
a. Leurs rôles :	17
b. Leurs typologies.....	21
2.1.9. Développement durable :	22
A. Les 3 piliers du développement durable :	22
b. Les principes fondamentaux du développement durable :	23
c. Qui est concerné par le développement durable ?.....	23
d. Comment participer au développement durable ?.....	24
2.1.10. Définition du mot aménagement :	24
a. l'Aménagement urbain :	25
2.1.11. Le parc urbain.....	25
a .Leurs rôles :	26
b. L'historique des parcs urbains :	26
2.2. Présentation de quelques exemples :	29

2.2.1. Le parc de Sétif	29
a- Critères de fréquentation	29
b. principes du projet	30
2.2.2/Le Parc urbain du Vallon	31
2.2.3 /le High Park Toronto.....	38
Conclusion.....	42

Chapitre 03 : Le cas d'étude

3.1-Le choix du site	43
3.2. La situation géographique	43
3.3. La Situation territoriale	44
3.4. La situation régionale	44
3.5. La climatologie	45
3.5.1. Les vents dominants	45
3.5.2. Les températures	45
3.5.3. La pluviométrie	46
3.6. La sismicité	46
3.7. Le relief	47
3.8. L'hydrographie	47
3.9. L'accessibilité	48
3.10. La structure territoriale.....	49
3.11-processus de formation et de développement de la ville de Tipasa.....	50
3.11.1. L'époque préhistorique	51
3.11.2. L'époque Phénicienne	51
3.11.3. L'époque romaine	52
3.11.6. L'époque Vandale	54
3.11.7. Epoque Byzantine	54
3.11.8. Epoque Musulmane	54
3.11.5. L'époque post coloniale 1962-1985	54
3.11.6. L'époque contemporaine de 1985 à nos jours	55
3.11.7. SYNTHESE DE LA CROISSANCE	57
3.12- La hiérarchisation des voies	58
3.13-Structure des permanences	59

3.14- Les gabarits :	60
3.15.-La structure fonctionnelle.....	60
3.16-Le parcellaire urbain	61
3.17- la synthèse.....	62
3.18-analyse du site d'intervention	63
3.18.1. Situation	63
3.18.2. Accessibilité	64
3.18.3 .Les principes théoriques de l'aménagement	64
a .1 L'état actuel	64
b.Les atouts et faiblesses de site	65
3.18.4. La composition urbaine.....	65
a. Récupération de foncier.....	65
c.Proposition de pos	66
3.18.5. Le plan de composition	67
3.18.6. Le plan des actions	67
3.18.7. Le plan d'aménagement	68
3.18.8. Phase contextuelle	68
a. Fiche technique de parc urbain	68
a.1.Caractéristique du site	68
a.2. Plan de parc urbain	69
b. Fiche technique de projet architectural hôtel.....	69
b.1.Situation	69
b.2.la agenaire de la forme.....	70
b.3.le programme d'hotel.....	72
Conclusion général.....	73

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

26

27

l'eau. (Source : Google images)		
Figure26-vues sur le parc de chiens. (Source : Google images)	(Source : Google 41images)	<u>40</u>
Figure 27-jeux de parc du vallon.		
Figure28-images montrent les différents animaux de parc du vallon		<u>41</u>
Figure29-images montrent les types des sports de parc du vallon.		<u>41</u>
Figure30-les zones de pique - nique de parc du vallon. (<u>43</u>
Figure31-situation de tipaza		<u>43</u>
Figure32-situation territoriale de Tipaza	(Source : mémoire de fin d'étude :)	<u>44</u>
Figure33-situation administrative de Tipaza. (<u>44</u>
Figure34-les vents dominants à Tipaza.	(Source : mémoire de fin d'étude)	<u>45</u>
Figure35- graphe de température. (Source : travail personnel)	<u>45</u>
Figure36-pluviometrie.	(Source : révision du PDAU de Tipaza 2007)	<u>46</u>
Figure37-carte de zonage sismique de nord algérien. (Source : Google image)	(Source : Google image	<u>46</u>
Figure38-carte des pentes de Tipaza.	(Source : cadastre deTIPAZA	<u>47</u>

Figure39-carte des réseaux hydrographiques. (Source : révision du PDAU de Tipaza 2007)	<u>47</u>
Figure40-Carte d'accessibilité à la Ville de Tipasa. (Source : mémoire de fin d'étude)	<u>48</u>
Figure41-les établissements phénicien	(source : musée de Tipaza)	<u>51</u>
Figure42-époque phénicien. (Source : musée de Tipaza).	<u>51</u>
Figure43- le caveau punique	. (Source : révision du PDAU de Tipaza 2007)	<u>52</u>
Figure44-édification du mur d'enceinte	. (Source : révision du PDAU de Tipaza 2007)	<u>52</u>
Figure45-époque romaine.	(Source : musée de Tipaza)	<u>53</u>
Figure46- L'amphithéâtre		<u>53</u>
figure47- théâtre		<u>53</u>
Figure48- L'axe Documanus	(Source : Google image)	<u>53</u>
figure49- L'axe Cardo		<u>53</u>
Figure50-projet demonchy 1861	. (Source : musée de Tipaza)	<u>54</u>
Figure51- la ville coloniale.	. (Source : musée de Tipaza)	<u>55</u>
Figure52-La ville de Tipasa à l'époque post-coloniale. (<u>56</u>
figure53-la ville de Tipaza à l'époque contemporaine.	(Source : Google earth+cadastre d'Alger +travail personnel)	<u>56</u>

figure54- carte de synthèse de la croissance de la ville de Tipaza à l'époque contemporaine.	(Source : Google earth+cadastre d'Alger +travail personnel)	<u>57</u>
figure56- carte de hiérchisation des voies.	(Source : Google earth+cadastre d'Alger +travail personnel)	<u>58</u>
figure57- carte de permanence.	(Source : Google earth+cadastre d'Alger +travail personnel)	<u>59</u>
figure58- carte de gabarit ((Source : Google earth+cadastre d'Alger +travail personnel)	<u>60</u>
figure59- carte de système parcellaire.	(Source : Google earth+cadastre d'Alger +travail personnel)	<u>62</u>
Figure60- carte de synthèse. ()	(Source : Google earth+cadastre d'Alger +travail personnel)	<u>62</u>
Figure61- carte pr2sente la situation de site d'intervention	(Source : Google earth+cadastre d'Alger +travail personnel)	<u>63</u>
Figure62- carte d'accessibilité	(Source : Google earth).	<u>64</u>
Figure63- carte montre l'état de fait	(Source : Google earth).	<u>64</u>
Figure64- carte de récupération de foncier ((Source : Google earth).	<u>65</u>
Figure65- carte de proposition du pos (au3) (Source : duc de tipaza pour la composition de au3 2009).	<u>66</u>
Figure66- plan de composition	Source : duc de tipaza pour la composition de au3 2009).	<u>67</u>
Figure67- plan schématique les actions sur le plan de composition	Source : duc de tipaza pour la composition de au3 2009).	<u>67</u>
Figure68- plan d'aménagement	Source : duc de tipaza pour la composition de au3 2009).	<u>68</u>

Figure69- coupes schématique montre la topographie de site (<u>Source ;google earth).</u>	<u>68</u>
Figure70- plan de parc urbain	<u>Source : travail personnel</u>	<u>69</u>
Figure71- plan de situation d'hôtel	<u>Source : travail personnel</u>	<u>69</u>

Liste des tableaux

Tableau01-les équipements /les aires de pertinences.P61

Tableau 02 : les atous et faiblesses de site d'interventionP65

Tableau03-programme d'hotelP73

1/chapitre introductif :

1-1.introduction à la thématique générale : 'ARCHITECTURE ET PROJET URBAIN'

La problématique générale du master 'Architecture et Projet Urbain' s'inscrit dans le cadre des études concernant le contrôle des transformations de la forme urbaine, au sein de l'approche morphologique à la ville et au territoire.

Elle s'insère dans le large corpus des recherches urbanistiques critiques sur le contrôle et la production des formes urbaines en réaction à l'approche fonctionnaliste de production de la ville des années 1950-70 qui recourrait aux modèles de l'urbanisme moderne.

Elle privilégie le fonds territorial comme **fondement** de la planification des ensembles urbains et **support** (réservoir, matrice affecté par des structures multiples) pour définir et orienter leur aménagement : les forces naturelles qui ont assuré par le passé le développement organique des villes seront mises en évidence pour constituer le cadre nécessaire à la compréhension des rapports qu'entretiennent ces villes avec leur territoire.

S'appuyant sur le considérable capital de connaissances produit et accumulé au cours du temps par la recherche urbaine, la recherche urbanistique investit actuellement, d'une manière particulière, le domaine des pratiques nouvelles et des instruments nouveaux de projet ainsi que les nouveaux moyens de contrôle de l'urbanisation et de ses formes.

Dans ce vaste domaine (de contrôle de l'urbanisation et de ses formes), le master 'Architecture et Projet Urbain' soulève tout particulièrement la problématique spécifique de la capacité des instruments d'urbanisme normatifs et réglementaires en vigueur à formuler et produire des réponses urbaines adéquates aux transformations que connaissent les villes dans leurs centres et périphéries.

Les pratiques de l'urbanisme opérationnel (à finalité strictement programmatique et fonctionnaliste) nécessitent une attitude critique de la part des intervenants sur la ville : c'est le projet urbain qui constituera l'apport spécifique de l'architecte dans la pratique plurielle de l'aménagement de la ville, correspondant à une nouvelle manière de penser l'urbanisme. Le projet urbain devient alors un élément de réponse possible pour la reconquête de la fabrication de la ville face à la crise de l'objet architectural et à la crise de l'urbanisme, devenu trop réglementaire.

Plus qu'un concept ou qu'une grille de lecture historique des phénomènes urbains, la notion de projet urbain sera dans les années 70 l'expression qui « cristallisera les divers aspects de la critique de l'urbanisme fonctionnaliste, et simultanément, celle qui exprimera

la revendication par les architectes d'un retour dans le champ de l'urbanisme opérationnel »1.

Au cours de la décennie qui suivra, parmi les différents auteurs et théoriciens du projet urbain, Christian Devillers se distinguera sur la scène architecturale comme auteur – et acteur- dont la contribution épistémologique sur le thème du projet urbain sera la plus conséquente2.

Après avoir rappelé les principales qualités qui font la ville : sédimentation, complexité, perdurance des formes pour de nouveaux usages, etc., Devillers développera trois aspects.3

Le premier concerne une théorie de la forme urbaine, le deuxième aborde les méthodes du projet urbain, alors que le troisième s'attaque à la difficile question des logiques institutionnelles et procédurales.

Il conclura par affirmer que le projet urbain « est une pensée de la reconnaissance de ce qui est là (...) des fondations sur lesquelles on s'appuie pour établir des fondations pour d'autres qui viendront après »: une conception de l'architecture dans son rapport au lieu et à l'histoire, assurant la durabilité et la continuité historique

C'est l'alternative à l'urbanisme au travers de la notion de 'Projet Urbain', qui se définit en filigrane de l'ensemble de ces propos qui nous permettront de construire une démarche de substitution au sein de laquelle l'histoire et le territoire constitueront les dimensions essentielles.

Dans les faits, le projet urbain est aujourd'hui un ensemble de projets et de pratiques qui gèrent notamment de l'espace public et privé, du paysage urbain.

« Sans refléter une doctrine au sens étroit du terme, l'idée de projet urbain renvoie cependant à un point de vue doctrinal qu'on s'efforce de substituer à un autre : l'urbanisme opérationnel, et qui peut s'exprimer plus ou moins en fonction de seuils »4.

1. Bonillo J. L., Contribution à une histoire critique du projet architectural et urbain, Thèse d'H.D.R., Laboratoire INAMA, E.N.S.A.Marseille, (Mars 2011)

2. Devillers, Ch., « Le projet urbain », in Architecture : recherche et action, Actes du colloques des 12 et 13 mars 1979 à Marseille/Palais des Congrès, Paris, Ministère de l'Environnement et du cadre de vie, CERA/ENSBA. Concernant cet auteur, voir également : Devillers, Ch., Pour un urbanisme de projet, mai 1983 ; et Conférences paris d'architectes, pavillon de l'arsenal 1994 – Christian Devillers, Le projet urbain, et Pierre Riboulet, La ville comme oeuvre, Paris, éd. du Pavillon de l'arsenal, 1994.

3. Intervention de Ch. Devillers en Mars 1979 au colloque intitulé Architecture : Recherche et Action au Palais des Congrès de Marseille

4. Bonillo J. L., L'analyse morphologique et le projet urbain dans Intergéo-Bulletin, 1995, n° 118

Il s'agira alors, d'une part, de développer les outils de définition, de gestion et de contrôle de la forme urbaine et de réintroduire la dimension architecturale et paysagère dans les démarches d'urbanisme, et, d'autre-part, situer la démarche du projet urbain entre **continuité avec les données de la ville historique et référence à l'expérience de la modernité.**

Dans la démarche du master '**Architecture et Projet Urbain**', le passage analyse-projet a constitué une préoccupation pédagogique majeure dans l'enseignement du projet architectural et urbain.

Dans ce registre, on citera Albert Levy et Vittorio Spigai [1989] dans leur '**Contribution au projet urbain**', qui privilégieront la dimension historique pour assurer le passage entre analyse et projet : la continuité historique devant permettre d'assurer la '**conformation**' du projet à (et dans) son milieu.

Cette même préoccupation est abordée par David Mangin et Pierre Panerai [1999] sous une autre optique : celle de la réinsertion des types bâtis, majoritairement produit par l'industrie du bâtiment, dans une logique de tissus.

L'histoire des villes, quant à elle, nous enseigne la permanence des tracés (voieries, parcellaires...) et l'obsolescence parfois très rapide des tissus. Il convient donc à partir de la production courante d'aujourd'hui (types, programmes, financements et procédés constructifs habituels des maîtres d'œuvre moyens) de travailler dans une perspective nouvelle qui intègre dès l'origine une réflexion sur les évolutions et les transformations possible, d'origine publique et privée. Cette tentative d'actualiser les mécanismes et les techniques qui ont permis de produire les villes, débouche ici sur des indications très pragmatiques et pratiques (tracés, trames, dimensionnements, découpage, terminologie...).

L'objectif principal du master '**Architecture et Projet Urbain**' s'inscrit dans une construction théorique qui fait de l'abandon de l'utopie de la ville fonctionnelle du mouvement moderne et de l'acceptation de la ville concrète héritée de l'histoire, la référence essentielle de la démarche du master. La ville héritée de l'histoire est le contexte obligé d'inscription de l'architecture. En retour l'architecture.... construit la ville.

Le retour à l'histoire ne signifie cependant pas le rejet '**simpliste**' de la modernité pour une attitude nostalgique envers la production urbaine ancienne : les productions architecturales et urbaines du XXe siècle nécessitent en effet une plus large évaluation critique de leurs modèles et méthodes, suscitant de nombreuses voies de recherche

Au courant de l'année universitaire 2015/2016 et parmi les différentes optiques à partir desquelles le projet urbain a été abordé et développé, trois thèmes ont été privilégiés :

- Le Projet Urbain et les Instruments d'urbanisme
- Le Projet Urbain en centre historique
- Le Projet Urbain en périphérie

A travers la thématique du projet urbain, les étudiants pourront alors proposer un territoire de réflexion et d'expérimentation sur la ville.

Dr. Arch. M. Zerarka

Porteur du master 'Architecture et Projet Urbain'

Mai 2016

1-2.introduction à la thématique spécifique :

La ville est non seulement un objet perçu qui peut être apprécié par des millions de personnes de classe et de caractère très différents .Mais elle est également le produit de nombreux constructeurs qui sont en train d'en modifier la structure pour des raisons qui leurs sont propres.

La ville est dans sa globalité une entité géographiquement unifiée. Chaque ville comporte des subdivisions urbaines dont la nature est conforme à ses fonctions, ses dimensions et surtout à sa vocation.

Lorsqu'on parle de la ville on pense toujours aux constructions et aux équipements, sauf que la ville contient aussi des espaces extérieurs et des espaces verts qui sont considérés comme le poumon de cette la ville et qui parfois font la jonction entre les différents espaces bâtis.

L'espace vert dans les zones urbaines est un cadre vert naturel, et est également considéré comme un indice d'équilibre qui donne à la population urbaine la possibilité de sortir de leur logement et de recourir à l'environnement naturel en particulier pour se reposer et oublier le bruit et l'agitation de la ville.

L'espace vert est considéré comme le poumon de la ville d'une part, d'autre part c'est une des solutions aux problèmes liés au développement urbain des grandes villes en particulier la pollution émanant de la grande circulation mécanique ainsi que l'essor industriel.

« Aujourd'hui les espaces verts ont aussi d'autres objectifs : contempler les espèces végétales et animales et pratiquer la nature » (Clergeau, 2007)⁵. Nous pouvons donc observer cette nouvelle dimension qui s'ajoute à la dimension sociale, culturelle, historique et esthétique. L'enjeu pour les paysagistes du XXI ème siècle est d'accroître la biodiversité et de permettre plus d'usages. Les usages se sont complexifiés et diversifiés et le rapport à la nature est différent de ce qu'il était au XIX ème siècle. Les espaces verts se font également de plus en plus nombreux au sein des villes. Les pratiques dans les espaces verts, tels que les parcs urbains, sont donc ancrées dans l'espace, le temps et permettent de **créer des liens entre les individus.**

Les espaces verts sont donc des éléments fondateurs de l'identité de la ville.

5. Clergeau, Ph., 2007, *Une écologie du paysage urbain*, Ed. Apogée. Rennes p 136

En plus d'une fonction urbanistique, dans le sens où ils jouent un rôle aérant et structurant au sein du tissu urbain, ils répondent également à la « demande de plus en plus forte de nature en ville » formulée par les populations (boutefeu 2007)⁶.

Avec une localisation au cœur des villes, ils se placent au centre des activités générées par cette vie urbaine, et deviennent des lieux de refuge pour les populations en recherche de nature. Celles-ci, souvent lassées et fatiguées du bâti proposé par les espaces urbanisés, trouvent dans les espaces verts, et les parcs urbains en particulier, des caractéristiques répondant à leurs envies et à leurs besoins : une nature riche à proximité de leur vie quotidienne, un large éventail d'activités possibles, des équipements et aménagements importants et de qualité. Pour toutes ces raisons, ces espaces deviennent souvent des lieux d'usages forts au sein de la ville.

La plus part des villes du Nord algérien, qui associent une fonction portuaire plus le rôle commercial et administratif évoluent sous la forme d'une agglomération très étalée le long de son littoral. Sa configuration spatiale est peu structurée, et son espace central nouvellement produit s'identifie d'une part à l'action commerciale de sa population et d'autre part à l'action administrative de ses dirigeants et investisseurs, négligeant le potentiel touristique de ces régions. Il faut ajouter que les espaces publics des villes dans leurs ensembles souffrent de congestion dans certains endroits et de désertion dans d'autres, posant ainsi la problématique du déséquilibre interne de la ville, ou on trouve que la partie de la ville à proximité de la mer est attractive et animé par rapport aux autres entités.

Parmi ces villes Tipaza souffre de rupture ou discontinuité urbaine entre ces entités et ce, malgré ses potentialités (touristique, historique et naturel) mais il existe toujours cet obstacle et qui est problématique à savoir le déséquilibre entre la partie nord (présence de la mer (le port) tourisme balnéaire aussi le tourisme culturelle (l'existence de deux parcs archéologiques)...etc et la partie sud ou cette dernière a besoin d'animation et d'attraction afin de lever le dysfonctionnement et équilibrer la ville.

Donc pour régler ce problème on va exploiter les potentialités de la ville à savoir sa richesse en espaces verts naturels dont la mise en valeur pourrait être une bonne solution à une meilleure répartition de la population sur le territoire urbain et au renforcement de l'attractivité touristique de Tipaza.

6. Boutefeu, E., 2007. La nature en ville : des enjeux paysagers et sociétaux- Géoconfluences, [http : //geoconfluences.enslyon.fr/doc/transv/paysage/PaysageViv.htm](http://geoconfluences.enslyon.fr/doc/transv/paysage/PaysageViv.htm), consulté le 21/10/201

Au moment où l'espace vert dans le monde occidental est devenu le lieu de prédilection des architectes paysagistes, en Algérie il est considéré presque comme un investissement de décoration temporaire juste pour une visite d'un responsable. Seuls les grands projets de bases de vie dans le Sahara sont dotés d'un programme bien élaboré avec l'exigence de la présence d'un ingénieur ou d'architectes paysagiste parce qu'ils sont destinés souvent pour les investisseurs pétroliers étrangers.

Avec des espaces verts conçus et adaptés à nos villes et villages, la population sera plus à l'aise sur son territoire, réconciliée avec elle-même et avec la nature.

Les espaces naturels existent partout mais beaucoup d'entre eux ne sont pas aménagés à des fins touristiques ces espaces doivent être valorisés et attractifs.

Promouvoir une étude de parc urbain sur les espaces naturels c'est développer un tourisme basé sur le respect des écosystèmes, et la découverte des aspects ethnoculturels et de la biodiversité. Si autrefois l'écotourisme rapproche à une forme de tourisme qui a un faible impact sur les ressources naturelles, de nos jours le concept est utilisé largement dans l'idée de préserver des ressources naturelles et entrainer une condition économique rentable pour les communautés locales en impliquant la population directement et indirectement dans un processus de participation dans l'ensemble des activités de la zone.

1-3.présentation succincte du cas d'étude :

La ville de Tipaza fondée au 4eme siècle AV.JC est marquée par la succession de plusieurs civilisations. Ce qui fait d'elle une ville historiquement très riche.

Tipasa ville portuaire fait partie de la région nord centre, elle se trouve à 80 km d'Alger et se situe aux confins Ouest du Sahel d'Alger, dans la partie Est du massif du Chenoua et la vallée de oued Nador.

Elle est fortement urbanisée et jouit d'atouts majeurs à caractère économiques, touristiques et naturels, la mettant à l'avant-garde du reste du territoire national.

Tipasa qui dépendait administrativement de Blida est érigée en chef-lieu de wilaya en 1985 composée de 28 communes regroupées en 10 daïras.

1.3.1 : Situation géographique.

Le territoire de la wilaya de Tipasa est limité géographiquement par :

- la mer méditerranéenne au Nord ;
- la wilaya de Blida au Sud ;
- la wilaya d'Alger à l'Est ;
- la wilaya de Chlef à l'Ouest ;
- la wilaya d'Ain Defla au sud-ouest.

1.3.2 : Situation administrative.

Du point de vue administratif la commune de Tipaza qui couvre une superficie d'environ 7000 hectares et regroupe 25225 habitants en 2008. est limitée au :

- Nord par la mer méditerranée ;
- Sud par les Communes de Sidi Rached;
- l'Est par la Commune d'AïnTagourait ;
- l'Ouest par la Commune de Nador.

1-4 .Périmètre d'intervention.

Tipasa est une ville touristique certes mais il s'agit d'un tourisme balnéaire essentiellement basé sur la mer ce qui fait que la cote est pendant un bon bout de temps surchargée, on assiste alors à un rush de la population sur une partie de la ville (la cote).

Le projet (Parc urbain) préconisé dans le cadre de ce mémoire sera développé dans une forêt localisée au sud de la ville, à proximité de l'Université. Il s'agit d'un espace naturel pouvant équilibrer et renforcer l'attractivité touristique de Tipaza.

D'après l'analyse urbaine il ressort que la ville Tipasa présente des potentialités historiques, culturelles et naturelles très importantes et parmi ses potentialités la forêt dans la partie sud à proximité de l'Université qui pourrait faire l'objet d'une réflexion bénéfique à la population.

Cette forêt est un élément fondamental de développement qui pourrait abriter des parcours et des activités touristiques redonnant à la ville un cachet particulier et ainsi participer à sa dynamique de développement.)

1-5. Problématique générale :

La problématique générale de développement de la commune de TIPASA se situe dans le conflit entre le développement de Tipasa en tant que chef-lieu de Wilaya et la préservation de son patrimoine historique, culturel et naturel.

Ajouté à cela, d'autres faits sont constatés tels que :

- La rupture structurelle entre le noyau historique et les extensions de la ville.
- La capacité des structures d'accueils de la ville sont insuffisantes par rapport aux richesses historiques et touristiques.
- L'étalement urbain et la consommation des espaces naturels agricoles et forestiers.
- Les aires de stationnements sont insuffisantes et désorganisés.

Sur ce, la question suivante pourrait se poser :

- Comment revaloriser l'image de la ville de Tipasa et donner le cachet qu'elle mérite en exaltant ses potentiels ?

1-6 Problématique spécifique :

- le dysfonctionnement de la partie sud de la ville par rapport à la partie nord (la ville est déséquilibrée/ (rupture entre le nord et le sud).

Et pour répondre à ce problème on doit poser cette question :

Comment un espace naturel peut équilibrer la ville et participé au développement de son activité touristique ?

1-7 hypothèses :

Deux hypothèses de travail sont dégagées :

- reconversion de l'espace naturel en parc urbain aménagé tout en préservant le paysage naturel.
- Requalification de la partie sud de la ville.

1-8 objectifs :

L'objectif principal de ce travail est de mettre en valeur des espaces naturels qui contribueront au développement et renforcement de l'attractivité touristique de la ville et ce par le biais de l'aménagement d'un parc urbain pour animer la partie sud de la ville.

1-9.démarche méthodologique :

La démarche mise en œuvre requiert deux niveaux d'analyses.

-**Une approche analytique** qui vise à donner un contexte et une assise à notre réflexion ceci par le biais d'une analyse territoriale et urbaine suivant les cinq approches (géographique, sociale, historique, vécu et fonctionnelle) pour ensuite dégager une problématique générale et spécifique et développer des actions.

-**Une approche thématique** qui nous donnera un éclaircissement et une meilleure connaissance du thème et faire des recommandations qui nous permettront de cerner toutes les exigences liées au projet.

1.10 -Contenu de chaque chapitre :

Le présent mémoire se compose de trois chapitres.

Le chapitre 01 : introduction à la thématique.

Il s'agira d'introduire les thématiques et tirer une problématique générale ayant trait à la ville de Tipaza en général puis une problématique spécifique ou sera abordé notre cas d'étude (L'espace boisées).

Le chapitre 02 : Connaissances en relation avec la thématique développée.

Sur la base d'exemples à travers le monde ou nationaux et qui traitent de la même thématique, faire une analyse nous permettant de tirer des notions et des principes à appliquer sur notre cas d'étude.

Le chapitre 03 : Cas d'études.

Il s'agira de l'analyse du cas d'étude (la ville de Tipaza) et l'aire d'intervention (l'espace naturel), en faisant ressortir clairement l'application de la méthode et la présentation du projet.

Le mémoire se compose de deux parties :

- Une partie écrite portant sur l'analyse et des notions appliquées sur le cas d'étude.
- Une partie graphique.



CHAPITRE 02 :

CONNAISSANCES EN RELATION AVEC LA THEMATIQUE.

Cette partie de l'étude consiste à présenter des exemples ayant trait à la thématique développée (**Aménagement d'un parc urbain**)

Introduction :

Nous vivons une époque de mobilité urbaine qui appelle à la transformation et réadaptation du tissu de nos villes. C'est dans ce type de démarche que nous voulons nous inscrire, il s'agit maintenant plus que jamais de repenser la ville, d'un retour au cœur urbain qui s'effrite avec le temps ce lieu d'échange, de rencontre, jouant le rôle de l'identité et riche d'un héritage architectural conséquent, mais portant en lui un nombre important d'espaces naturel <sous-exploités>, qu'il serait intéressant de valoriser afin de les repenser.

Mais, malheureusement ils ne sont pas pris en compte par nos autorités locales, car les espaces naturels se perdent au profit de l'urbanisation et nos parcs et jardins existants, sont souvent menacés de disparition par négligence et nos derniers bois urbains continuent à se dégrader de façon continue, depuis quelque année.

2.1 : Définitions de quelques notions.

2.1.1. Le projet urbain :

C'est une notion totale par le rendement de l'architecture comme une grande discipline basée sur plusieurs sciences et théories (application des sciences sociales, nouvelle politique de l'Etat surtout au niveau des partenariats entre les villes et les communes).

Selon Dind (2011) : « le projet urbain est à la fois un processus concerté et un projet territoriale : il consiste à définir et mettre en œuvre des mesures d'aménagement sur un territoire urbain donné, en partenariat avec tous les partenaires civils et institutionnels concernés, intégrant les différentes échelles territoriales et le long terme, en vue d'un développement urbain durable »⁷.

7. Dind, La gestion du projet urbain, ed : Lausanne, janvier 2011

Les enjeux du projet urbain :

- Améliore la qualité de vie.
- Intègre les concertations et la négociation.
- Offre des solutions concrètes et opérationnelles.

Selon Choay, F. et Merlin, P. dans leur Dictionnaire définissent trois (8)

Échelles du projet urbain :

- Le projet urbain global (agglomération).
- Le projet urbain local (ville).
- Le projet urbain complexe (quartier).
- Le projet architectural (bâtiment).

Les dimensions du projet urbain :

- Dimension politique : il reflète des ambitions politiques pour l'urbanisme.
- Dimension sociale : les finalités sociales d'un projet urbain est l'amélioration du cadre de vie.
- Dimension économique et financière : but économique à travers l'attraction des investisseurs, pour la floraison de l'économie locale.
- Dimension culturelle : à travers une requinquent de l'identité urbaine authentique qui revient, à une identité collective.
- Dimension urbanistique : amélioration des liaisons fonctionnelles et un complément des services.
- Dimension environnementale : en matière de qualité des sols, assainissement des sites pollués, gestion des déchets et protection des ressources renouvelables.

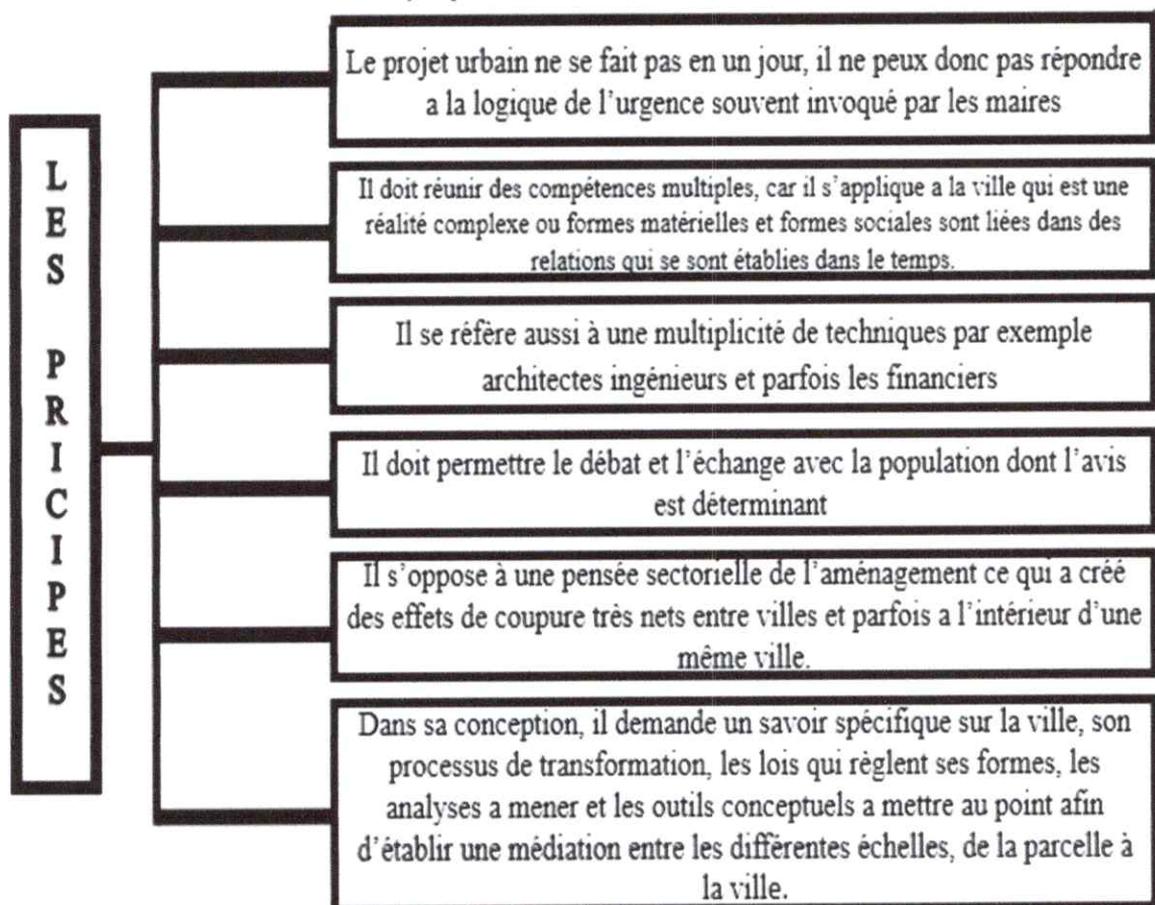
8. Choay, F. et Merlin, P., 2010. Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement, Paris, Presses universitaires de France. p. 963.

2.1.2. Les objectifs du projet urbain :



2.1.3. Les principes du projet urbain :

- Ch. Deviller a fait une mise a point pour fixé les principes sur lesquels doit se baser un projet urbain



2.1.4. Les différents acteurs dans un projet urbain.

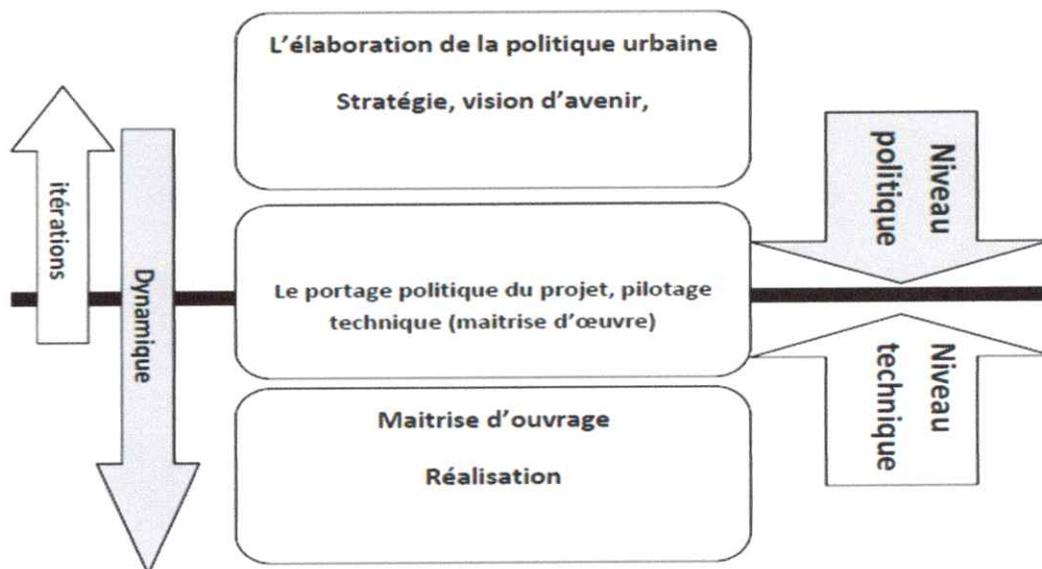


Schéma : IMPLICATION DES DIFFRENTS ACTEURS
Dans le PROJET URBAIN

2.1.5. La structure d'un projet urbain.

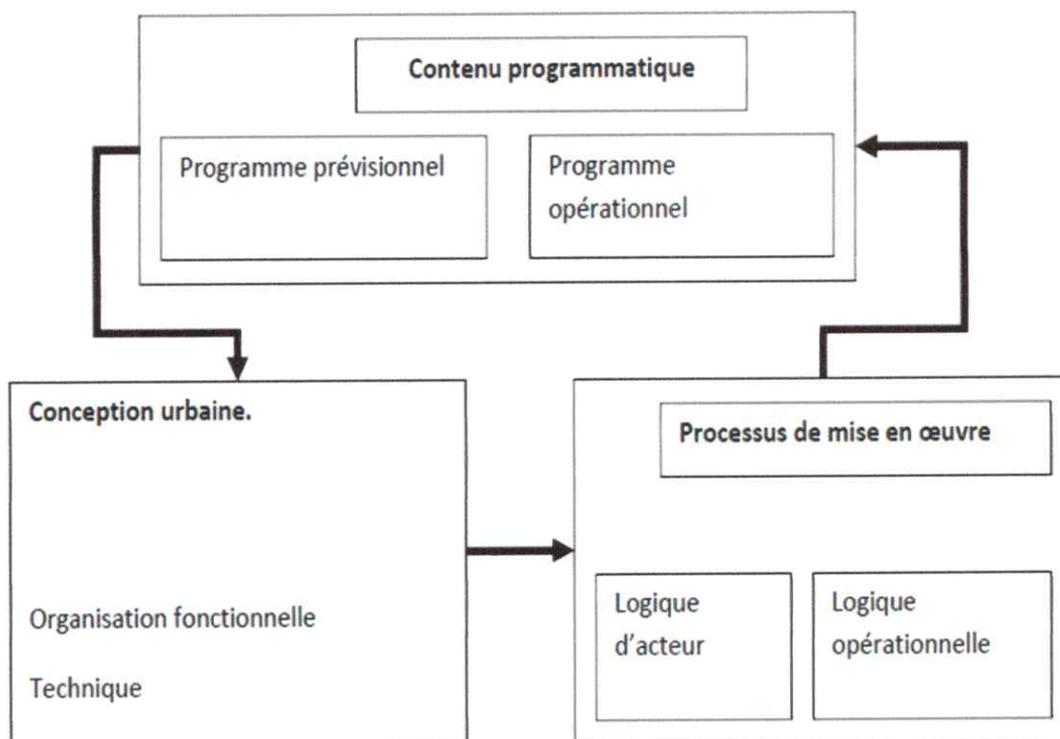


Schéma de la structure du contenu du projet urbain

-La recherche de cette première partie de ce chapitre sera consacré au thème « aménagement d'un parc urbain » pour une mise en valeur des espace naturelles, dans le but de donner sa fonction, son rôle, et son organisation, à travers des définitions des spécialistes. Pour comprendre cette Expression récente, on essaiera de faire une lecture de l'espace vert naturelle à travers l'histoire des villes afin de mieux appréhender cette étude. Le parc ou le jardin public sont de véritables entités de la ville. Ce sont des objets géographiques concrets car ces espaces apportent des informations sur une « nature » spécifique et ce sont des espaces aménagés et appropriés par des usagers.). Les parcs urbains répondent particulièrement à cette demande selon les usagers. Notre recherche sera donc orientée en ce sens car cela s'avère être l'idée dominante s'inscrivant aussi bien dans les études de la nature dans la ville que dans les mentalités des populations. Les parcs urbains se dessinent comme des « espaces inédits, instruments de l'ouverture et réponses aux enjeux de l'habitabilité de la ville » (Denef 2011)⁹.

2.1.6. La mise en valeur :

Le Nouveau Petit Robert présente simultanément la définition de l'action de valoriser « Donner de la valeur à (qqn, qqch) » et celle de mettre en valeur : « faire valoir (une personne, une chose) en la montrant à son avantage ». Toujours selon le dictionnaire, la valeur d'une entité est le « caractère mesurable [V] en tant que susceptible d'être échangé, désiré » (Anonyme, 2007).

Ainsi, valoriser les espaces verts consiste à engager des actions concrètes afin d'une part de :

-Faire prendre conscience de l'importance de ces espaces (mettre en avant leur valeur) d'une part et d'autre part améliorer leur qualité afin d'optimiser leur potentiel (donner encore plus de valeur).

2.1.7. Définition des espaces naturels :

Un espace naturel est un lieu pour tous, se devant donc d'accueillir tous les types de publics et d'œuvrer en ce sens, Offrant un cadre calme, relaxant et apaisant, la nature présente de nombreux effets positifs sur notre **bien-être**. D'ailleurs, de plus en plus de personnes en situation d'handicap mental sont accueillies par des structures gestionnaires D'espaces naturels, les activités en pleine nature les aidant à trouver leur place dans la société et à s'y sentir bien.

9. Denef, J., 2011. La fabrique de parcs intra-urbains contemporains, Presses univ. De Louvain, 275 p.

2.1.8. Définition des espaces verts :

La notion d'espaces verts est récente, née avec l'urbanisation croissante de notre société. "Espaces verts, notion apparue avec l'urbanisation car l'augmentation de la surface construite fait ressortir la nécessité absolue de disposer l'espaces destinés à la détente" (hassani, 2000. (Cependant la définition de l'espace vert est multiple selon que l'on se place sur plan physique, fonctionnel, juridique ou réglementaire. En tout cas l'espace vert englobe toutes les réalisations vertes dans le milieu urbain tels que les bois, **les parcs**, les jardins et les squares et même les plantations d'accompagnement, et les superficies vertes périurbaines en particulier les massifs forestiers et les bandes verts sont considérés comme espaces verts au regard du rôle qu'ils jouent sur l'espace urbain. Corino et Muret (1976) définissent les espaces verts comme des espaces de bonne dimension à dominance végétale tolérant une grande variété de formules susceptibles d'accueillir. 10

a. Leurs rôles :

En remplissant des rôles multiples, les espaces verts peuvent être un outil de **requalification** des quartiers, et un acteur de la dynamique qui contribue à la performance énergétique urbaine, à réduire les risques d'inondations, à l'économie de l'entretien.

Trois grands rôles peuvent lui être attribués : **urbanistique, social et environnemental**. Ces trois grands rôles sont liés et leurs effets interagissent. La description réactualisée des rôles des espaces verts est basée sur celle développée dans un autre projet de fin d'étude. (Malard, 2001).¹¹

-Rôle urbanistique : « Les espaces verts composent un maillage interstitiel de verdure (espace libre) et ils de définissent par opposition aux espaces construits (espace plein) » (CERTU, 2001, p73)¹² .La Notion d'espace vert est un concept opérationnel d'urbanisme (De Vilmorin, 1976, p78).¹³

-Absorption des eaux de pluie : Les espaces végétalisés permettent de préserver des surfaces d'absorption en ville. Ce rôle peut être à la fois considéré comme écologique (alimentation en eaux des plantes et du sol) et urbanistique (désengorgement des réseaux d'assainissement)

10. article sur les espaces verts par .kadda-beh

11. MALARD V. (2001), La prise en compte de la nature dans l'aménagement urbain Trame verte de Saint Pierre des Corps, Projet de Fin d'Etude, 105p.

12. C.E.R.T.U. (2001), Composer avec la nature en ville, Lyon, Certu collections, 73p.

13. VILMORIN C. (De) (1976), La politique d'espaces verts, Paris, Centre de Recherche Sur L'Urbanisme, 78p.

-Esthétique : Les végétaux introduisent des dimensions d'une grande sensibilité : jeux de lumières, couleurs (les verts dans toutes ses nuances, le bleuté et le pourpre, mais aussi tout le nuancier des fleurissements), textures. Le rôle esthétique est important pour la politique d'attractivité touristique des villes concernées. Des concours officiels permettent aux communes de labelliser cette politique : le concours des villes et des villages fleuris

Renforcement de la lisibilité : Les espaces verts permettent de limiter les espaces Par la diversité de paysage qu'ils créent, ils donnent une meilleure identité aux sites. Les plantations d'alignement renforcent la lisibilité des axes principaux, diminuent l'impact visuel d'un bâti trop hétérogène (comme sur l'avenue de Grammont à Tours), diversifient, en variant les espèces, les paysages créés. Ce sont donc des éléments essentiels de la composition urbaine.

-Protection contre le bruit : Les plantations suffisamment épaisses permettent d'atténuer les nuisances sonores. Elles permettent alors de réduire un certain nombre de troubles psychologiques et physiologiques engendrés par le bruit. Une ceinture d'arbre de 30 mètres d'épaisseur diminue le bruit de 6 à 8 décibels. Cette atténuation est importante, si on retient qu'une atténuation de 12 décibels correspond à une diminution de la sensation sonore de l'ordre de 50%. (Association de l'Arbre Québec Métropolitain) « Le végétal n'est cependant pas qu'un régulateur dans la ville, c'est aussi un médiateur social, c'est-à-dire ce par quoi l'identité et la qualité de la ville adviennent, ce par quoi l'agglomération devient cité Appropriée ou appropriable par les habitants » (Donadieu, 1996).¹⁴

-Rôle social : « Pour le bonheur, la sauvegarde du monde, il est plus essentiel de le Végétaliser que de le minéraliser. Planter est plus urgent que bâtir. L'homme a un Besoin plus vital d'arbres, de plantes et d'herbe que de béton, de pierres et de Bitumes » (Philippe Saint-Marc, 1971 in De Vilmorin, 1976, p19).¹⁵

-Détente : Les espaces verts sont une nécessité vitale pour les habitants des villes soumises à de nombreux stress : bruit continu, pollution atmosphérique, manque de repos... La détérioration accélérée de l'environnement urbain engendre des troubles nerveux, des déséquilibres psychologiques.

14. DONADIEU P. (1996) La gestion différenciée des parcs publics in La plante dans la ville, colloque d'Angers novembre 96, INRA, p 21

15. Philippe Saint-Marc, 1971 in De Vilmorin, 1976 La politique d'espaces verts, Paris, Centre de Recherche sur L'Urbanisme, p19.

Le maintien de cet équilibre peut être favorisé par l'aspect naturel, par la souplesse des lignes, par la création d'une ambiance agréable et par des effets calmants, par la sensation d'espace et de lumière. « La réintroduction de nature dans la ville n'est pas seulement un problème sanitaire. Les espaces verts répondent à un besoin très profond, en quelque sorte la fixation symbolique de la réaction de liberté et d'agressivité que la concentration des masses humaines dans un espace totalement artificiel ne peut satisfaire » (Donadieu, 1996)¹⁶.

-Culture : les espaces verts ont une histoire, des courants qui reflètent l'esprit de leur époque, comme le jardin à la française au temps du classicisme et le jardin à l'anglaise à l'époque romantique. Composer avec la nature en ville a longtemps été une pratique culturelle. (CERTU, 2001).¹⁷

-Récréation et sport : des aires de jeux, des terrains de sport, des parcours de santé sont installés dans les parcs et les jardins publics.

-Pédagogique : les espaces verts peuvent être le support de découverte du monde végétal et animal : l'éveil des sens, le goût, l'odorat, le toucher peuvent aussi être favorisés. C'est le rôle par exemple des jardins botaniques.

-Rôle environnemental : « Cette fonction doit s'entendre à la fois dans le sens de la protection du sol par l'usage valorisant qui est donné aux espaces verts contre le développement anarchique des constructions et pour la protection de l'équilibre de l'écosystème urbain » (De Vilmorin, 1976, p174).¹⁸

Les espaces verts ont un rôle primordial d'épurateur de l'atmosphère :

-Epuración chimique : (Larcher/Dubois, 1995)¹⁹, la concentration de CO₂ ne devrait pas dépasser 1/1000. Or elle est continuellement enrichie par la respiration, les foyers domestiques et industriels, et surtout par la circulation (qui produit par ailleurs d'autres gaz toxiques). Grâce à la photosynthèse, les végétaux fixent le CO₂, produisent des quantités non négligeables d'O₂ et contribuent à l'épuration de l'atmosphère. Cependant, dans certaines zones très polluées, les éléments toxiques affaiblissent les organismes vivants.

16. DONADIEU P. (1996) La gestion différenciée des parcs publics in La plante dans la ville, colloque d'Angers novembre 96, INRA, p27

17. C.E.R.T.U. (2001), Composer avec la nature en ville, Lyon, Certu collections, 371p.

18. VILMORIN C. (De) (1976), La politique d'espaces verts, Paris, Centre de Recherche Sur L'Urbanisme, 174p

19. LARCHER J.L. DUBOIS M.N (1995), Aménagement des espaces verts urbains et Paysage du rural, histoire, composition, éléments construits, Editions Tech et Docs, 337P.

-Epuración bacteriológica : De nombreux microbes et bactéries sont présentes dans l'air. L'ozone émis lors de l'assimilation chlorophyllienne a la propriété d'en détruire une bonne quantité. (De Vilmorin, 1976, p. 161).²⁰

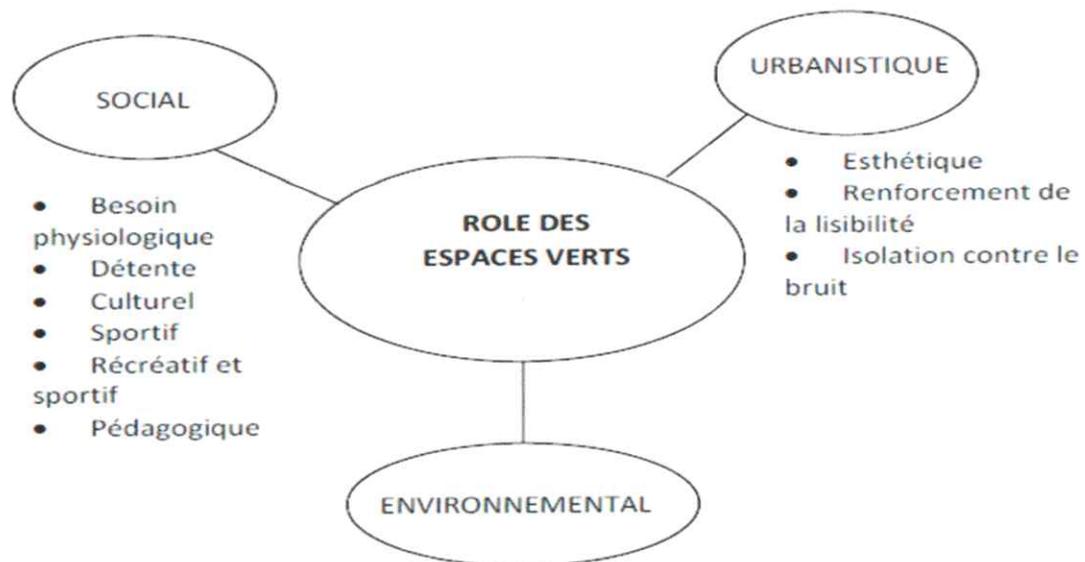
-Fixation des poussières, produits goudronneux et huileux : ces produits très présents dans l'air urbain se déposent sur les feuillages et sont en partie lavés quand il pleut. Pour que cette action épuratrice soit efficace, il faut cependant que les végétaux ne soient pas surchargés, ce qui suppose un minimum d'espaces verts. « Le filtrage se produit surtout à une échelle micro climatique (dans l'îlot de chaleur urbain), en particulier en soirée dans les milieux les plus chauds (zones fortement minéralisés) et les plus fraîches (espaces verts). Il est donc souhaitable de compartimenter l'agglomération urbaine dense par des masses végétales permettant entre autre de piéger la pollution (Certu, 2002)²¹. L'accroissement des espaces verts fait donc partie intégrante de la lutte contre la pollution.

-Thermorégulateur : L'atmosphère est favorable à la vie si elle contient une certaine teneur en vapeur d'eau. Les feuillages en émettent des quantités considérables. Cette émission s'accompagne d'absorption de chaleur, ce qui permet une baisse de température appréciable en période chaude. La baisse des températures entraîne des mouvements descendants qui compensent les mouvements ascendants de l'aire dans les zones bâties. Ceci permet d'éviter, en l'absence de vent, que des masses d'air pollué se forment au-dessus des villes.

-Ombre : Les espaces verts jouent le rôle d'abris face à la chaleur notamment dans les pays chauds, Par contre la ville est elle-même un frein à la végétalisation pourtant bénéfique. Les Pollutions de l'air, du sol et de l'eau nuisent à la bonne santé des espaces verts. Les poussières, les émissions sulfuriques (combustion) et nitriques (véhicules à moteur) et les autres émanations nocives urbaines participent à la dégradation générale du milieu urbain. Il est donc évident que les arbres en ville ne se trouvent pas dans un état de croissance normale et correspondant à leurs exigences naturelles.

20. VILMORIN C. (De) (1976), La politique d'espaces verts, Paris, Centre de Recherche Sur L'Urbanisme, 161p

21. C.E.R.T.U. (2001), Composer avec la nature en ville, Lyon, Certu collections, 113p.



b. Leurs typologies.

- 1- Parcs et squares ;
- 2- Espaces verts d'accompagnement de voies ;
- 3- Espaces verts d'accompagnement des bâtiments publics (ayant pour rôle la mise en valeur du bâtiment) ;
- 4- Espaces verts d'accompagnement des habitations ;
- 5- Espaces verts d'accompagnement des établissements industriels et commerciaux ;
- 6- Espaces verts des établissements sociaux et éducatifs (jardins des crèches, maison de Retraite...)
- 7- Espaces verts des stades et des centres de sport
- 8- Cimetières ;
- 9- Campings, aires d'accueil, villages vacances ;
- 10- Jardins familiaux
- 11- Etablissements horticoles (serres municipales, lycées horticoles...)
- 12- Espaces naturels aménagés
- 13- Arbres d'alignement à l'unité sur la voirie publique, groupés ou non

2.1.9. Développement durable :

Définition :

Le développement durable (D.D) est une façon pour les entreprises d'élargir leur mission économique en y intégrant des valeurs et des pratiques sociales et environnementales. Quoiqu'encore innovante, cette vision élargie du développement s'établit de plus en plus comme une pratique nécessaire pour assurer la viabilité des entreprises, que ce soit au niveau local ou international.

Le développement durable cherche à prendre en compte simultanément **l'équité sociale, l'efficacité économique et la qualité environnementale**. La combinaison de ces trois piliers s'appuie sur 4 principes fondamentaux.

a. Les 3 piliers du développement durable :

-**Efficacité économique**, il s'agit d'assurer une gestion saine et durable, sans préjudice pour l'environnement et le social.

-**Equité sociale**, il s'agit de satisfaire les besoins essentiels de l'humanité en logement, alimentation, santé et éducation, en réduisant les inégalités entre les individus, dans le respect de leurs cultures.

-**Qualité environnementale**, il s'agit de préserver les ressources naturelles à long terme, en maintenant les grands équilibres écologiques et en limitant des impacts environnementaux. Tu peux te représenter ces 3 piliers, par ce schéma : trois cercles entremêlés avec en leur centre, le «durable»

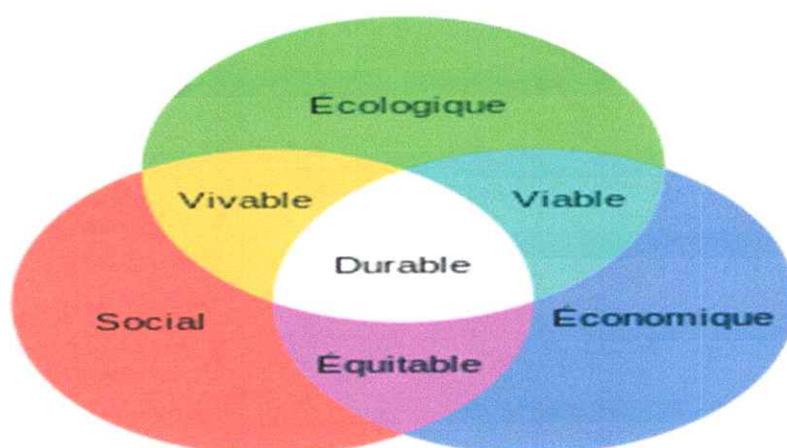


Figure 01 -Schéma explique les trois piliers du développement durable

Source : <http://rse-pro.com/piliers-du-developpement-durable-1066>

b. Les quatre principes fondamentaux du développement durable :

-La solidarité entre les pays, entre les peuples, entre les générations, et entre les membres d'une société : partager les ressources de la Terre avec nos voisins en laissant à nos enfants.

Par exemple : économiser les matières premières pour que le plus grand nombre en profite.

-La précaution dans les décisions afin de ne pas causer de catastrophes quand on sait qu'il existe des risques pour la santé ou l'environnement.

Par exemple : limiter les émissions de CO2 pour freiner le changement climatique.

-La participation de chacun, quel que soit sa profession ou son statut social, afin d'assurer la réussite de projets durables.

Par exemple : mettre en place des conseils d'enfants et de jeunes.

-La responsabilité de chacun, citoyen, industriel ou agriculteur. Pour que celui qui abîme, dégrade et pollue, répare.

Par exemple : faire payer une taxe aux industries qui polluent beaucoup

c. Qui est concerné par le développement durable ?

Tout le monde ! Les élus, les industriels, les agriculteurs, les banquiers...et tous les citoyens, chacun à son niveau doit contribuer au développement durable en respectant ses grands principes.

-Par exemple

Si tu achètes des baskets fabriquées au Vietnam, l'énergie qu'il faut pour les importer en Europe à un impact sur l'environnement, et ton achat peut influencer les conditions de vie des ouvriers qui les ont fabriquées.

-Si tu fumes des cigarettes, tu contribues au commerce du tabac, mais tu mets en danger ta santé et tu pollues l'air de tes voisins.

-Si tu pousses le chauffage dans ta chambre, tu gaspilles de l'énergie inutilement, et tu dors moins bien.

Au final, tous nos gestes au niveau local ont un impact sur l'ensemble de la planète.

d. Comment participer au développement durable ?

Chacun doit adopter des attitudes

***Plus sobres**

- Acheter des aliments de saison peu transformés et produits localement (éviter les plats préparés surgelés ou les fruits importés par avion).
- Faire sécher ses vêtements à l'air libre.
- Prendre des douches à la place de bains.

***Plus efficaces**

- Trier correctement tes déchets pour un meilleur recyclage.
- Utiliser des ampoules basses consommation.
- Rouler avec des pneus correctement gonflés.

***Plus performantes**

- Privilégier les équipements électriques de classe A sur l'étiquette énergie.
- Rouler avec un véhicule électrique.
- Choisir des produits respectueux de l'environnement portant un écolabel.

2.1.10. Définition du mot aménagement :

Dans le contexte actuel le mot aménagement peut avoir plusieurs sens :

-C'est une action qui étudie et propose les transformations, d'un ordre ancien à un ordre nouveau, des dispositions des ressources et des investissements au sein d'une structure, d'un espace, ou sur l'étendue d'un territoire, afin de promouvoir un développement ...

-Action d'aménager quelque chose ; arrangement, disposition particulière visant à une meilleure adéquation de quelque chose à sa destination.

-Ensemble des règles à appliquer pour la mise en valeur et la bonne gestion d'une forêt.

-C'est le produit d'une modification volontaire de l'organisation de l'espace. Dans une première acception très ponctuelle, il s'agit d'un équipement collectif permanent destiné à un usage public : établissement éducatif, culturel, sportif ou sanitaire, équipement routier, aérien ou ferroviaire. L'aménagement, qui est dans ce cas un équipement unique, mais d'une certaine ampleur, peut être construit ou bien s'inscrire dans une opération de modification, d'agrandissement, de changement de destination d'un équipement existant.

-L'aménagement peut être un ensemble de modifications foncières et/ou de constructions qui visent à adapter un morceau du territoire local à une nouvelle fonction. On peut citer dans ce cas un quartier résidentiel, une zone d'activité, un parc de loisirs, ou un parc naturel.

a. l'Aménagement urbain :

Définition

Ce terme, aujourd'hui très utilisé, est assez prometteur en significations, car il est très générique en comparaison à l'urbanisme, et peut concerner plusieurs échelles à la fois. On parle ainsi d'aménagement du territoire, pour désigner les grands choix économiques, sociaux et écologiques des états ; d'aménagement urbain quand il s'agit de l'échelle de la ville ; d'aménagement de détail en ce qui concerne l'échelle de la parcelle et de l'îlot où s'exerce la création architecturale.

Au regard du caractère générique du terme aménagement, il est légitime de se demander s'il ne sera pas appelé à remplacer celui d'urbanisme, très lié à une histoire particulière et à des choix théoriques et idéologiques conjoncturels.

2.1.11. Le parc urbain.

Définition :

Plusieurs définitions sont attribuées au parc urbain.

-Un parc urbain est un endroit de la ville, aménagé en jardin ou forêt, avec une capacité naturelle d'autosubsistance écologique et pouvant desservir une population de plus de 3.000 personnes, Les fonctions prioritaires sont les jeux, les loisirs, la récréation et les activités sportives et éducatives.

-Le parc urbain est un lieu de nature, de détente, d'accueil, profondément différent des autres espaces publics de la ville.

-Les parcs urbains sont des espaces libres, gratuits et de nature, destinés aux loisirs et à la détente et peut être un élément indispensable et éducatif pour garder le lien qui unit l'homme et la nature.

-Les parcs urbains concrétisent un certain nombre d'attentes : bien-être individuel, meilleur cadre de vie collectif. En même temps, ils sont l'une des réponses aux problèmes liés à l'environnement et à la préservation de ce dernier.

-Le parc urbain permet de croiser l'esthétisme du végétal avec des aménagements fonctionnels au travers d'un paysage de verdure construit et façonné par l'homme.

a .Leurs rôles :

Les parcs jouent un rôle essentiel pour la préservation des ressources naturelles et de la biodiversité. Ils sont les lieux de refuge de nombreux mammifères, insectes, espèces végétales, etc. Ils ont un rôle dans la protection des sols en préservant les surfaces d'absorption en ville, ce qui favorise la régulation du régime des eaux et sa régénération naturelle (Muret, 1979)²³. Ainsi, la végétation accroît la capacité de rétention en eau des sols et favorise la réalimentation des nappes. Ils permettent également de contrôler une urbanisation parfois envahissante. Les fonctions écologiques des espaces verts sont donc importantes. De plus, cette « nature », avec les espèces animales et végétales, contribue en partie à la venue des populations voulant s'éloigner de l'urbain, et donc du bâti.

-Les parcs urbains sont ainsi très attractifs, et ce, pour différentes raisons : soit pour s'aérer, prendre l'air, se promener, soit pour y exercer une activité récréative.

Leur attractivité va dépendre de plusieurs facteurs comme sa taille (plus la surface du parc sera importante, plus le parc sera attractif pour des usagers venant de loin), sa qualité environnementale (entretenu ou plus sauvage), son degré d'ouverture/de densité de végétation, son entretien, son accessibilité (temps de parcours acceptable pour l'utilisateur depuis son domicile ou son lieu de travail), les équipements et aménagements récréatifs offerts... Ces critères d'attractivité vont également avoir une influence sur le type d'utilisateurs du parc. Aussi ces critères d'attractivité vont agir sur la fréquentation. Mais la proximité joue également un rôle. La fréquentation peut donc être différente selon les individus mais aussi dans le temps et dans l'espace.

b. L'historique des parcs urbains :

Emmanuel BOUTEFEU, du département environnement du Certu (Centre d'études sur les réseaux, les transports, l'urbanisme et les constructions publiques) retrace quelques Grandes lignes de l'histoire des parcs urbains en disant que :

23. MURET J P., 1979 - Espaces verts et qualité de la vie, Ministère de l'environnement et du Cadre de vie, 285 p.

-**Sous le Second Empire, Napoléon III** mena une politique ayant pour objectif :

-**Aérer** la ville pour l'assainir et lutter contre le choléra et la tuberculose qui sévissaient dans un Paris très dense et très peuplé. Il faut percer le tissu urbain pour faire rentrer la lumière (ex : à Lyon, rues Edouard Herriot et rue de la République), ainsi que le végétal.

Napoléon III s'inspire de Londres qui abrite le **1er parc urbain public** : le **Regent's Park, en 1838**. Il s'implique beaucoup dans la politique des jardins, de création de parcs : Bois de Boulogne, Bois de Vincennes, parc Monceau. **Jean-Charles-Adolphe Alphand**, principal collaborateur du préfet Haussmann, s'inspire **des modèles à l'anglaise, avec leurs lignes Courbes**, et la variété des ambiances.

A Lyon, de la même manière le **préfet Vaïsse** développe le **parc de la Tête d'Or**, conçu par les frères Bülher, en 1857, en y faisant creuser un plan d'eau et en adoptant des lignes Courbes, à l'anglaise, suivant ce qui se fait à l'époque, afin d'obtenir des paysages variés.

Le parc du Château de Versailles a également beaucoup marqué les paysagistes : créé par Louis XIV, c'est un parc à la française avec de grandes perspectives très ordonnées.

Les parcs publics urbains sont intimement liés, historiquement, aux jardins qui mettent en scène l'eau, le minéral, le végétal et l'animal.

Deux figures marquantes dans l'histoire des parcs :

- **Jean Claude Nicolas Forestier (1861-1930)** : cet ingénieur des eaux et forêts, paysagiste Qui a travaillé à Rabat, Montevideo etc... avait prévu que les enfants qui vivaient en ville auraient du mal à se représenter la faune et la flore. Aussi il innove en développant le concept de jardins d'enfants, d'itinéraires de promenades et en inventant la première piste cyclable et propose de développer des réseaux de parcs.

- **Frederick Law Olmsted (1822-1903)** : il a été le 1er conservateur du parc Yosemite, aux Etats-Unis. On lui doit la conception de Central Park (340 ha) à New-York. Il a appliqué dans les parcs urbains, les mêmes principes qu'à Yosemite, en créant des zones de nature intéressantes.

- **1930** : les parcs contribuent à l'**embellissement** de la ville, ils sont là pour aérer le tissu Urbain, et sont déjà considérés comme des « poumons verts »

- **1950** : les parcs sont considérés sous l'angle **social** : les espaces verts sont des supports D'activités sportives, éducatives et de détente. On construit une ceinture verte pour limiter L'expansion urbaine.

- **1980** : la notion de **paysage** est mise en avant, garant d'une qualité et d'un cadre de vie.

- **1990** : Ils s'inscrivent dans une réflexion **écologique**. La biodiversité et le patrimoine naturel sont à préserver. On parle de « trame verte », « zone inaltérable », « Corridor biologique ».
- **2000** : les parcs deviennent des **enjeux de développement durable**. Il se crée des réseaux maillés à grande échelle. **L'espace vert est un espace public incontournable de la ville durable.**

2.2. Présentation de quelques exemples :

Dans cet objectif nous allons présenter 3 exemples.

2.2.1. Le parc de Sétif :

Dans le cadre de l'aménagement de la ville de Sétif, les autorités ont réservé 242 hectares au centre-ville pour un parc, il s'agit du renouvellement urbain d'une friche militaire. Le site contient des vestiges romaines qui donne au parc un cachet touristique et le rendent un lieu visité par les citoyens de Sétif et aussi par les citoyens des wilayas avoisinantes.



Figure02 -Vue générale sur le parc de Sétif-

Ce projet urbain a fait du centre-ville de Sétif un centre attractif au niveau du territoire des hauts plateaux du Nord-est algérien.

a- Critères de fréquentation :

Les critères principaux qui concourent à une fréquentation optimale et durable du parc. Il s'agit essentiellement à :

- La qualité des aménagements,
- La gestion et l'entretien du parc,
- La diversité des animations créant l'ambiance de qualité et le bon usage.
- L'accessibilité physique et sa perception
- Le contexte, la situation de carence ou d'abondance,
- L'insertion dans le tissu urbain,
- L'ouverture et la lisibilité depuis les quartiers,
- Le positionnement des entrées.



Figure03 - Vue panoramique sur le parc d

b.principes du projet :

L'amélioration de l'environnement urbain :

- Créer des zones de détente et de loisir en plein cœur de Sétif
- Créer et conserver des espaces verts
- Renforcer le caractère piétonnier du parc par des cheminements et des promenades. Le projet a comme objectif de favoriser le piéton dans cet espace où la



Figure04 - Vue générale sur le Parc de Sétif

voit
ure
est
excl
ue.



Figure05 - Le lac artificiel du Parc d'Attraction de Sétif 2010



Figure06 1- La muraille byzantine et les ruines romaines

Synthèse :

L'impact social et économique de cet espace de loisir et de détente sur la ville et ses territoires d'influence est très important. Cet authentique poumon a donné aussi une dimension écologique nationale à la ville. Evidemment, une conservation adéquate des ruines Romaines et des vestiges historiques au sein du parc aurait aussi permis un environnement physique et socioculturel durable où les visiteurs trouvent récréation et culture.

Source : Mémoire de fin d'étude

2.2.2/Le Parc urbain du Vallon :

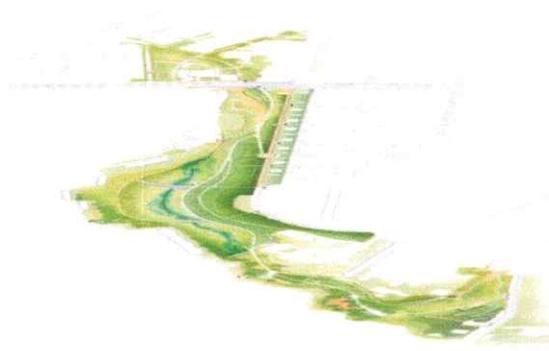


Figure07 - image montre une vue de parc du vallon **figure08 - schéma complet de parc du vallon.**

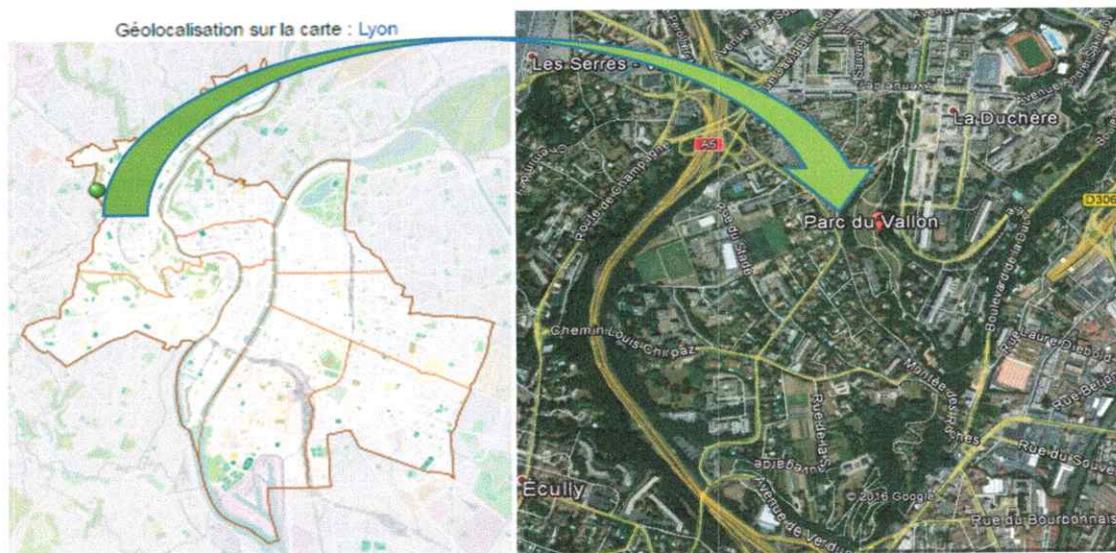
(Source : google images)

Est un parc urbain situé dans le 9^e arrondissement de Lyon près de la commune d'Écully, au sud du quartier de La Duchère. Comme son nom l'indique, ce parc est situé dans un vallon.

Le parc du Vallon Implanté sur la 3e colline de Lyon, a une superficie totale de 11 hectares, ce qui fait de lui le quatrième plus grand parc de Lyon et l'un des plus importants parcs de l'agglomération lyonnaise.

Parc du Vallon de la Duchère de Lyon (France) est l'espace public de nature phare du Grand Projet de renouvellement urbain de la Duchère. Il s'offre à nouveau au public, dévoilant un lieu multiple, propice à la détente et idéal pour les balades en famille.

-La Situation géographique :



(Source : google map)

Figure09- situation de parc du vallon (source : Google earth)

Le long de la promenade trois ambiances paysagères se succèdent. Totalement différentes, elles sont rarement réunies en un seul lieu : un sous-bois envoutant au sud, d'immenses prairies traversées par un ruisseau au centre et un jardin public au nord avec une large esplanade des fêtes. Un lieu imaginé pour les manifestations culturelles.

-plan d'aménagement :



Figure10- le plan d'aménagement de parc vallon

(Source : <http://www.macadamroller.com/forum/viewtopic.php?f=13&t=3254>)

Voire l'annexe n°1

Les principes d'aménagement : inspirés de la topographie du parc :

- Un étroit vallon boisé parsemé de clairières.
- Recréer des continuités piétonnes à l'intérieur du parc et entre le parc et son environnement. -Mettre en scène la renaissance du ruisseau et les ouvrages hydrauliques.
- Inventer des ambiances paysagères variées.
- Rendre le parc attractif.

Quelques chiffres : 1.2km de promenade -2 aires des jeux (1315m²), comprenant 18 jeux-

3 entrées principales (Bd de la Duchère, Av rosa parks, plateau -Lyon 9)- 14 entrées secondaires.

Le parc du Vallon devient l'emblème du renouveau de la Duchère, en retissant généreusement des liens avec les quartiers riverains, renouant avec son ruisseau renaturé et se réappropriant un patrimoine paysager remarquable.

Exceptionnel par sa morphologie : 70 m de dénivelé sur 1,2 km de long, ce parc multi-facettes conjuguent des fonctions :

Urbaines : pièce majeure d'articulation du territoire,

-hydrauliques : gestion des eaux pluviales,

Géotechniques : tenue de la balme,

Écologiques : enrichissement des milieux,

Sociales : équipement public à ciel ouvert, concerté.

La scénographie paysagère présente en enfilade de tableaux, illustration de la résurgence de la nature en ville :

* Le vallon «jardiné» :



Figure11 - images montrent la partie « jardiné » du vallon. (Source : Google images)

Marque l'entrée principale au nord du parc via un immense belvédère de 500 m² qui assure la jonction entre le quartier de la Sauvegarde, le parc et son esplanade des fêtes. Ici, les promeneurs se retrouvent à l'ombre de trois Sophora du Japon, arbres majestueux à croissance rapide. C'est là que débute également une longue promenade belvédère (420 mètres de long) sur le rebord du Plateau, offrant des vues en surplomb sur le parc. La partie jardinée du parc du Vallon est conçue comme un square d'où partent les cheminements, imaginés comme des ondes vertes. Sur ce coteau s'installent l'esplanade des Fêtes, une aire de jeux et les ouvrages de soutènement en gabions. Le plus grand (entre 2 et 6 mètres de haut sur 70 mètres de long) soutient l'avenue Rosa Parks.

* Le vallon « champêtre » :

Au centre du parc, s'organise autour de l'eau. Le lit du ruisseau des Gorges est à ciel ouvert sur cette partie du parc



Figure12 - images montrent la partie « champêtre » du vallon. (Source : Google images)

Pour gérer les crues du ruisseau, trois bassins secs forment des clairières dans le vallon boisé. Chaque bassin est retenu par un barrage, ouvrage hydraulique dont la partie aval est en gabion et la partie amont en talus planté. Le haut du barrage sert de cheminement entre le quartier des Cerisiers à Ecully et celui du Plateau à La Duchère. La clairière amont reçoit la source du ruisseau à ciel ouvert. La seconde est une grande prairie aux usages multiples. La troisième est plantée d'une prairie fleurie très propice au développement de la biodiversité. Le ruisseau se traverse grâce à des pontons et pas japonais. Cette partie du parc est accessible directement depuis l'entrée Plateau, dans l'axe de la Tour Panoramique de La Duchère.

*le vallon « romantique » :

Au sud, est la partie la plus boisée. Ici le ruisseau disparaît sous terre, son parcours est évoqué grâce à six oculi, des totems mystérieux qui restituent le bruit de l'eau si l'on tend l'oreille vers leurs ouvertures.



Figure13 - images montrent la partie « romantique » du vallon. (Source : Google images)

Dans cette partie du parc du Vallon, vous pénétrez les bois de l'ancien Château de La Duchère, où l'on trouve les vestiges d'un lavoir du 17e siècle, restaurés avec le parc. Ici se succèdent les terrasses et promenades en escalier permettant de valoriser la Balme, ses vues sur Vaise et Lyon et prolonger les belvédères.

C'est au cœur du Vallon romantique que se trouve la grande aire de jeux d'aventures. On y accède depuis le parvis sud (entrée Vaise) où un escalier suspendu (146 mètres de long) permet de grimper sur la colline. Cette ligne métallique, épurée, trace un trait d'union entre La Duchère et Vaise.



Figure14 - escalier montre la topographie du parc

Figure15 - l'escalier métallique.

(Source : Google images)

Jardins secrets Le long de la promenade trois ambiances paysagères se succèdent. Totalement différentes, elles sont rarement réunies en un seul lieu : un sous-bois envoûtant au sud, d'immenses prairies traversées par un ruisseau au centre et un jardin public au nord. Ce dernier est marqué par une large esplanade : l'esplanade des fêtes. Un lieu imaginé pour les manifestations culturelles, tel que le festival D'art et D'air qui s'y déroule cette année pour la première fois.



Figure 16- image montre l'esplanade du vallon. (Source : Google images)

Escapade ludique Tout est réuni pour conjuguer loisir et détente :

-Deux aires de jeux sont installées à chaque extrémité du parc, dont un espace d'aventures à l'ombre de grands arbres, dans la partie sud.

-Des cheminements nombreux, larges et éclairés en soirée permettent de marcher ou rouler (trottinette, rollers et petits vélos sont autorisés dans le parc).

-Des bancs et assises sont placés tout long du trajet pour les petites pauses.

-Trois grandes prairies permettent de se détendre, pique-niquer ou simplement admirer la diversité des végétaux et des insectes très présents dans cette partie...

-Un ruisseau, remis à l'air libre après 40 ans sous terre, court à nouveau au cœur du vallon sur 400 mètres. Il sera à lui-seul un havre de quiétude. Sentiers, pas japonais et petits pontons permettent de le traverser.

-Des pupitres pédagogiques (14 sur la totalité du parc, installés au fil de l'eau) expliquent le patrimoine historique du lieu, sa faune et sa flore, l'histoire de son aménagement, les secrets du ruisseau, des barrages et du lavoir... Des points de vue sur Lyon et la colline de Fourvière. -Deux terrains de jeux de boules lyonnaises, au sud du parc lui donne un air de guinguette.



Figure17- images montrent les différentes parties de détente et loisir. (Source : Google images)

La grande aire de jeux d'aventures : Au sud du parc, se trouve une aire de jeux de 850 m² en matériaux naturels, particulièrement aérée et conviviale, avec des structures originales (Kompan et Jeux Caracol) pour offrir un vrai terrain d'aventures. Dès 5 ans, les enfants peuvent grimper au sommet de la Tour Pyramide (9 mètres de haut) avant de redescendre par le toboggan, en toute sécurité naturellement. Les plus jeunes (dès 3 ans) peuvent, quant à eux, glisser sur le toboggan en escargot de la petite pyramide. On trouve également des disques à ressorts pour sauter comme les kangourous, un chemin de corde, une balançoire, des rondins pour basculer ou tester son équilibre. Le sol est recouvert de copeaux de bois pour garantir la sécurité des enfants, offrir un bon amorti et rester dans un esthétisme naturel.



Figure18 -les jeux d'enfants. (Source : Google images)



Figure19-vues du parc en nuit. (Source : Google images)

2.2.3 /le High Park Toronto :

High Park de Toronto est situé au 1873, rue Bloor Ouest, Toronto, ON, M6R 2Z3, Canada. Il couvre 161 hectares (400 acres), et est un parc de loisirs et naturel mixte, avec des installations sportives, équipements culturels, des établissements d'enseignement, jardins, terrains de jeux et un zoo. Un tiers du parc reste dans un état naturel, avec l'écologie d'un chêne rare.

-la situation géographique :

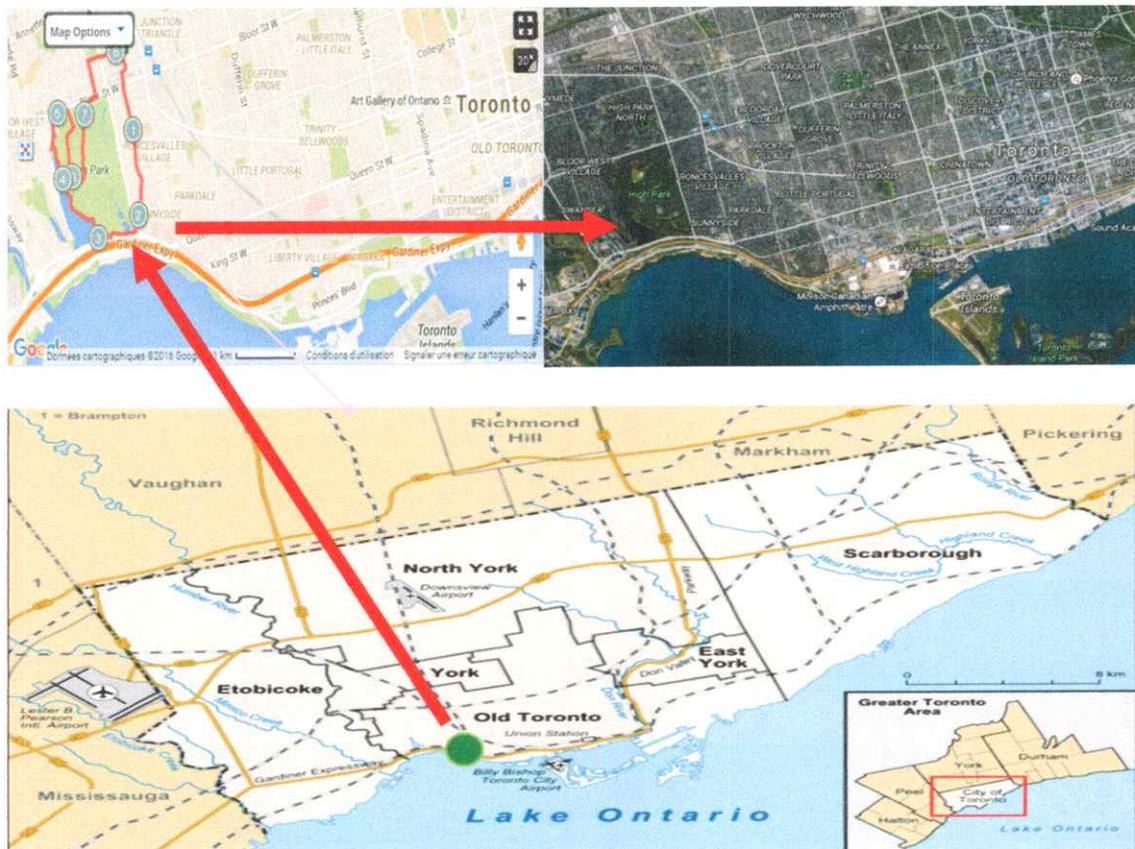


Figure20-situation de high Park Toronto. (Source: google map ET google earth)

Toronto [High Park](#) est un peu analogue à Central Park à New York, mais construit à l'échelle. Le célèbre 136 ans d'espaces verts est l'un des parcs les plus importants et les plus anciens de Toronto. Il combine vastes zones naturelles avec un parc entretenu, des installations de loisirs et des attractions populaires pour une expérience de parc urbain unique qui peut être apprécié toute l'année. Reconnu comme l'un des sites naturels les plus importants au sein de la ville de Toronto, plus d'un tiers du parc reste dans un état naturel. High Park abrite de nombreuses espèces d'animaux sauvages et contient une concentration exceptionnelle d'espèces végétales rares.



Figure21-vues sur les cheminements de parc



figure22-le parking du vallon

(Source : Google images)

High Park est le plus grand parc public de Toronto ,avec de nombreux sentiers de randonnée, sport installations, végétation diversifiée, une belle au bord du lac , pratique parking , accès public de transport en commun facile, un parc de chien , un zoo , des terrains de jeux pour les enfants, un couple de restaurants, de serres, pique - nique zones , un tas d'écureuils et de divers événements tout au long de l'année.

Plan d'aménagement :



Figure23-plan d'annagement de high park toronto

(Source : <http://www.highparknature.org/wiki/wiki.php?n=Maps.FrontPage>) Voir l'annexe n°2

Ce parc caractéristique :

-Jardins et Nature : Des forêts sauvages aux jardins chinois et les célèbres cerisiers japonais .High Park a une vraiment authentique et belle végétation - bien pris en charge par la ville.



Figure24—des vues sur les jardins et nature de parc du vallon. (Source : Google images)

-Bord de l'eau : Une promenade le long d'étang Grenadier sur le côté ouest de High Park, des canards, des oies et des sentiers de randonnée au bord du lac. Une destination populaire par les coureurs, les randonneurs et les familles.



Figure25—vues du parc sur l'élément naturel l'eau. (Source : Google images)

-Parc pour chiens : Le parc a une zone désignée sans laisse pour les chiens et plusieurs chemins où les chiens sont autorisés à courir librement. Alors que le parc de chien n'est pas complètement clôturé, il est entouré par des frontières naturelles telles que les buissons et les arbres épais.

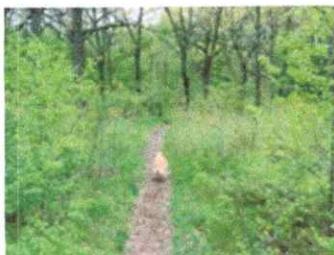


Figure26—vues sur le parc de chiens. (Source : Google images)

-Parc d'attraction : Le Jamie Bell Adventure Play ground est une grande surface, de jeu unique, conçu en partie par les enfants.



Figure 27-jeux de parc du vallon. (Source : Google images)

-zoo : Le mini-zoo à High Park a lamas, buffles, bisons, cerfs, paons et quelques autres animaux, y compris les chats et les pigeons.



Figure28-images montrent les différents animaux de parc du vallon. (Source : Google images)

- Des Sports : Courts de tennis, des terrains de baseball et de soccer sont tous présents à l'intérieur du parc, mais beaucoup d'autres sports peuvent être lus sur les grands champs herbeux.



Figure29-images montrent les types des sports de parc du vallon. (Source : Google images)

-Zones de pique-nique : Les 18 zones de pique-niques désignés peuvent accueillir des centaines de personnes.



Figure30-les zones de pique -nique de parc du vallon. (Source : Google images)

En conclusion, il est évident que le projet urbain véhicule une image de nouveauté par rapport à la ville.

A TIPASA, cette nouveauté se manifeste par la création d'un parc urbain et la conception d'un hôtel qui sera donc une des interventions du projet urbain en ville où il représente une issue de secours.

Une analyse d'exemples de parc urbains étrangers a été faite pour voir les méthodes adoptées en réalité et tirer des directives et des actions, qui vont nous aider dans notre intervention.

Chapitre 3 : le cas d'étude

Introduction

Située sur la cote, au pied du mont Chenoua, à l'extrémité des collines du Sahel, Tipaza a le charme que confère la proximité de la montagne et de la mer, cette ville-port, fut un site idéal, pour constituer un berceau des civilisations sur le plan architectural aussi bien qu'urbanistique.

Cette cité historique dont le nom n'a pas changé depuis 2600 ans. Confère une richesse archéologique et revêt une singularité géologique, écologique, historique et de culture agraire qui est intégrée dans le milieu naturel en formant une entité représentative.

3.1-Le choix du site :

Le choix du site (ville) est basé par la situation stratégique (littoral) et la richesse de ses vestiges archéologiques .cette richesse avec la beauté de ses vestiges sont rendues encore plus somptueux par le fascinant paysage qui se découpe en une succession de plages et de criques dominées par des falaises ou le regard jamais ne se lasse du spectacle qui s'offre à lui, cet Héritage splendide classé patrimoine mondiale, ce qui lui confère une place de premier ordre au développement de la culture et du tourisme international.

3.2 -La situation géographique :

Tipaza est située sur les rives de la mer méditerranée à 70km à l'ouest d'Alger et a 28 km à l'est de Cherchell. Cette situation met la ville en contact avec trois milieux naturels de la région : 1-la mer 2-la plaine 3-la montagne

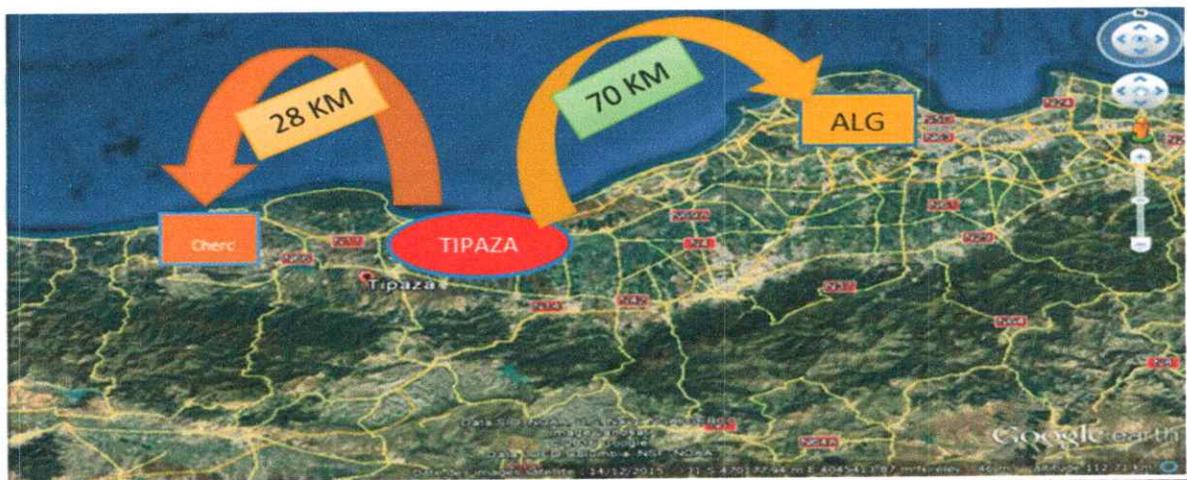


Figure31-situation de tipaza.(source :google earth)

3.3- La Situation territoriale :

Tipaza est située à l'ouest de la capitale limitée par

- 1-au nord : la mer méditerranée
- 2- à l'est : la wilaya d'Alger
- 3- à l'ouest : la wilaya de chlef
- 4- au sud : la wilaya de ain defla et Blida



Figure32-situation territoriale de Tipaza

(Source : mémoire de fin

d'étude :)

3.4- La situation administrative :

La superficie de la commune de Tipaza est de 1707km² limitée par :

- 1-au nord : la mer méditerranée
- 2-a l'est : la commune d'Ain tagourait
- 3-a l'ouest : la commune de Nador et Cherchell
- 4-au sud : la commune de Hadjout



Figure33-situation administrative de Tipaza. (Source : Google image)

-Synthèse :

Tipaza c'est une ville littorale qui s'ouvre sur la mer Méditerranéenne, à vocation touristique et qui a une histoire très importante à travers les époques (la richesse des vestiges archéologique. Sa territoire est compose par l'association d'un ensemble des unités territoriales, chaque de ces unités possède sa propre structure et entretient des relations d'échanges et des complémentarités avec les autres unités

3.5-La climatologie :

Tipaza se situe dans un seul étage bioclimatique en hiver elle subdivise en deux variantes :

*le 1ere subhumide caractérise par un hiver doux dans la partie nord.

*le 2ème subhumide caractérise par un hiver chaud dans la partie sud.

Et en été un climat humide dans la partie sud et nord

3.5.1. Les vents dominants :

Les vents du nord et de l'est sont les plus fréquents durant l'année, vu l'abri naturel du mont chenoua, les vents d'ouest sont les moins fréquents, les vents du sud (sirocco) se font doux.

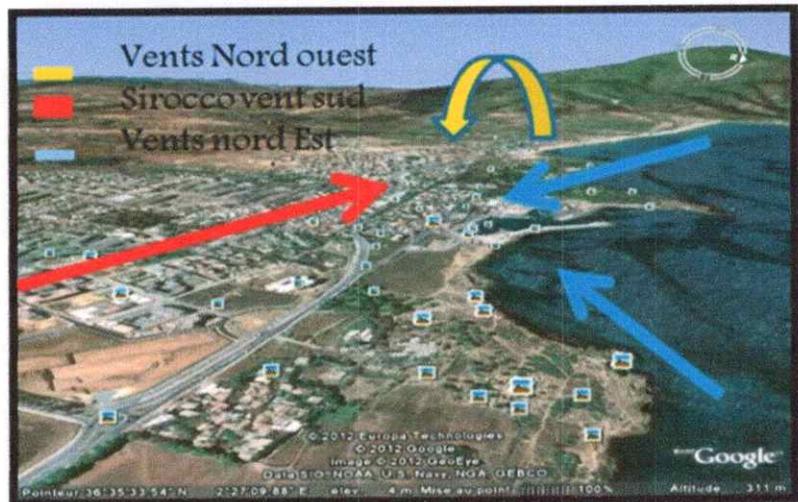
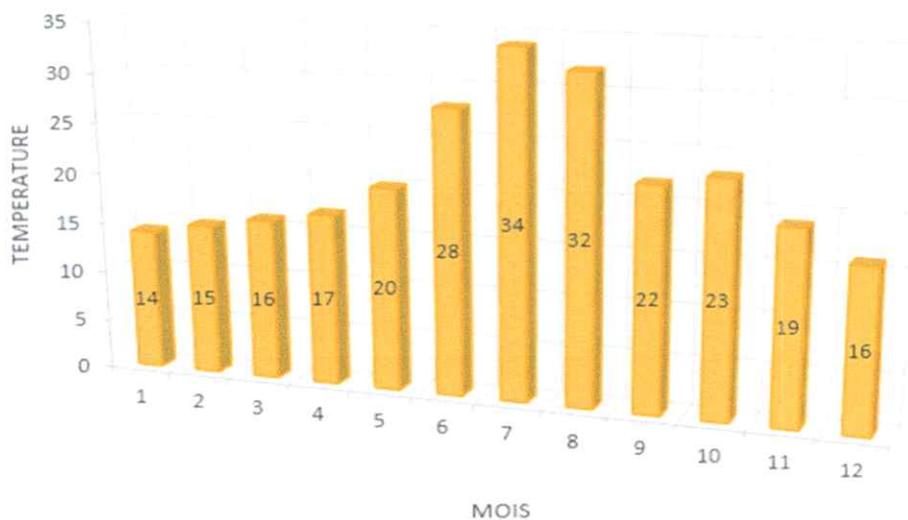


Figure34-les vents dominants à Tipaza. (Source : mémoire de fin d'étude)

3.5.2. La température :



Elles varient entre 33°C pour les mois chauds de l'été (Juillet, Août) à 5,7°C pour les mois les plus froids (Décembre à Février).

Figure35-graphe de température. (Source : travail personnel)

3. 5.3.La pluviométrie :

Les précipitations moyennes enregistrées par la station du Merad font ressortir une pluviométrie moyenne annuelle de 600 mm durant la période 1978_2011.

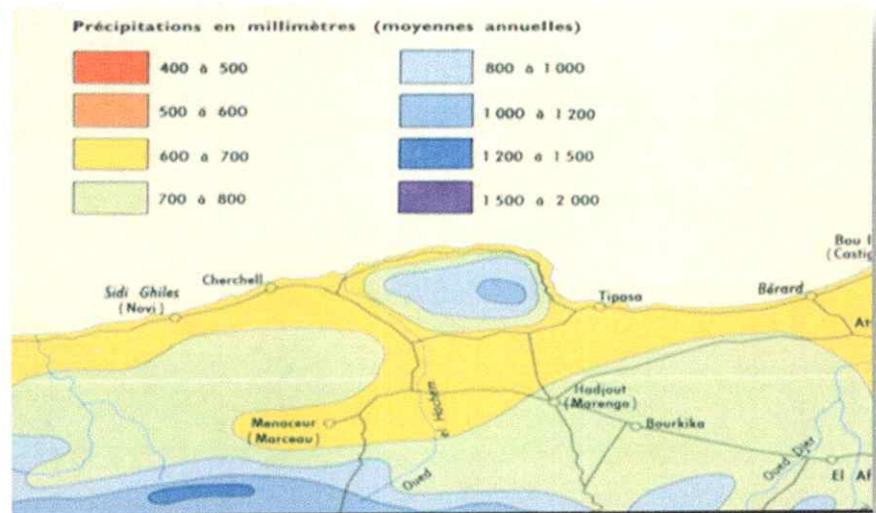


Figure36-pluviometrie. (Source : révision du PDAU de Tipaza 2007)

-Synthèse :

La ville de Tipaza par sa situation joui d'un climat très agréable en été, donc la ville par les richesses qu'elle présente, constitue un pôle d'activité attractif favorisant le développement de plusieurs types de tourisme.

3.6- La sismicité :

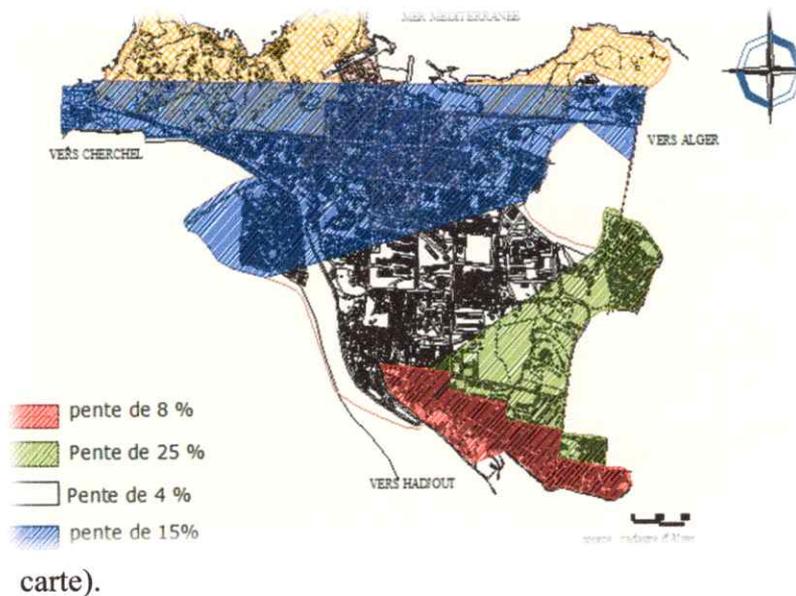


La ville de Tipaza se situe dans une zone de forte Sismique. (Zone 3)

Dans toutes réalisations il est impératif d'appliquer le règlement relatif à cette zone avec toute sa rigueur

Figure37-carte de zonage sismique de nord algérien. (Source : Google image)

3.7- Le relief :



Son relief est matérialisé par des courbes de niveaux Parallèles à la mer qui favorise l'ouverture ver elle et une direction axiale est-ouest.

Le relief se caractérise types de pentes (voir

carte).

Figure38-carte des pentes de Tipaza. (Source : cadastre de tipaza)

3.8-L'hydrographie :

La wilaya de Tipasa dispose d'un réseau hydrographique relativement important d'Est en Ouest on constate l'existence des oueds suivant :

- Oued Mazafran passe par Douaouda, Koléa, chaiba.
- Oued El Hachem passe par Cherchell et Sidi Amer.
- Oued Djer passe par messelmoune
- Oued Damous
- Oued Nador
- Oued Marzoug

à l'intérieur de la ville

*Les barrages :

- barrage de Sidi Amer.
- barrage de Mered.



Figure39-carte des réseaux hydrographiques. (Source : révision du PDAU de Tipaza 2007)

3.9-L'accessibilité :



La ville de TIPAZA est desservie par :

-La route nationale N°11 qui la relie à Alger du côté Est et à Cherchell du côté Ouest en passant par la commune de Nador.

Figure40-Carte d'accessibilité à la Ville de Tipasa. (Source : mémoire de fin d'étude)

- Le chemin de Wilaya N°106 (CW 106) qui relie son chef-lieu à Sidi Rached situé à l'Est.
- Le chemin de Wilaya N°109 dans le sens Nord-Ouest, rejoint la route nationale N°11 de montagne Chenoua.
- La voie expresse au Sud de la ville de Tipasa avec des liaisons au réseau existant
- Une accessibilité maritime est possible.

En plus de ce réseau, la commune dispose d'un réseau interne composé de chemins communaux, de pistes rurales et agricoles qui jouent le rôle de dessert aux différents groupes d'habitations.

*Synthèse :

La ville souffre d'une mauvaise organisation de son réseau routier qui est caractérisé par l'engagement de la circulation au niveau ville qui est due à la présence d'un seul axe routier R.N. °11 desservants la ville.

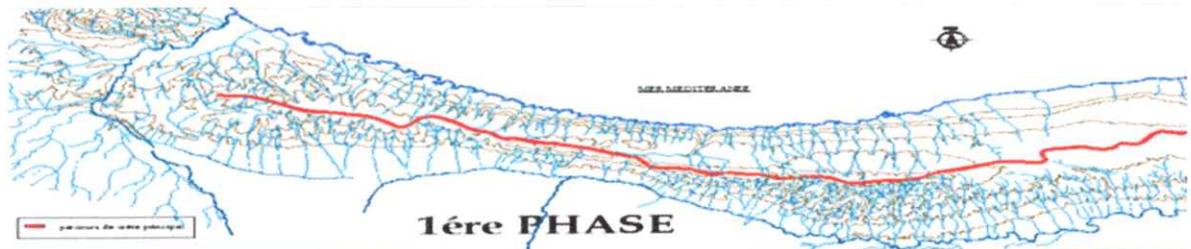
3.10-la structure territoriale :

D'après Caniggia : l'humanisation du territoire est faite en deux cycles :

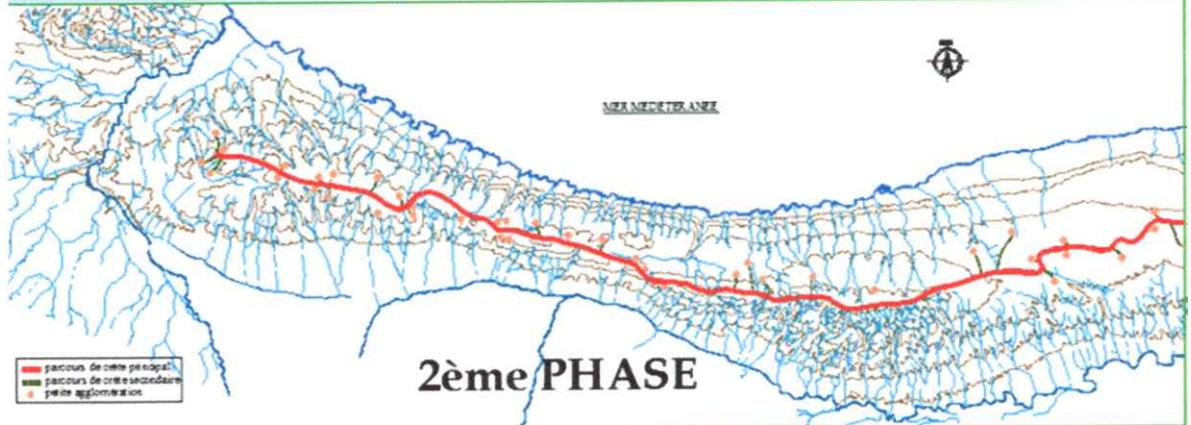
1er cycle : la descente de la Montagne pour occuper la plaine (implantation) en passant par 4 phases

2eme cycle : (consolidation), c'est la remontée vers la montagne après la saturation de la plaine.

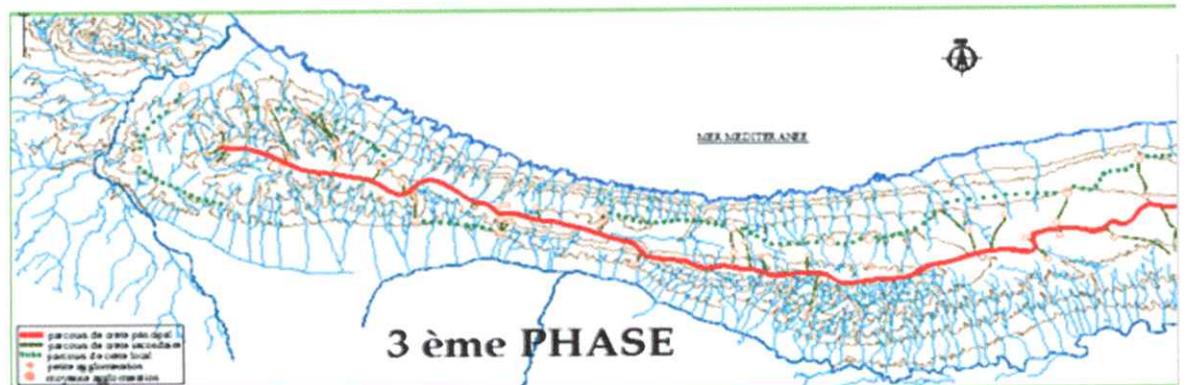
Actuellement, la croissance de la ville est linéaire. Elle suit le chemin de crête secondaire vers le sud



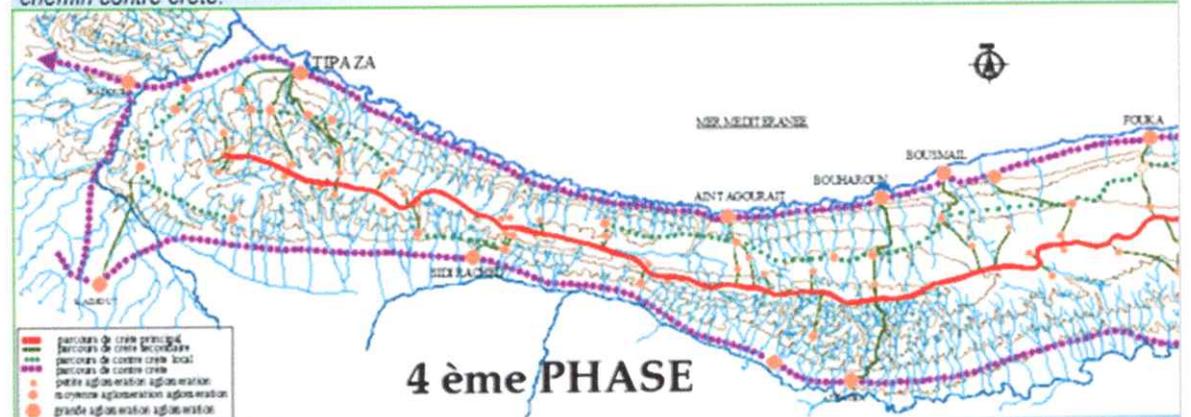
1er phase : Phase de nomadisme de l'homme primitif, l'apparition du premier parcours crête principal établie par l'homme, il peut être suivi en toutes saisons et ne nécessite pas de travaux d'infrastructure



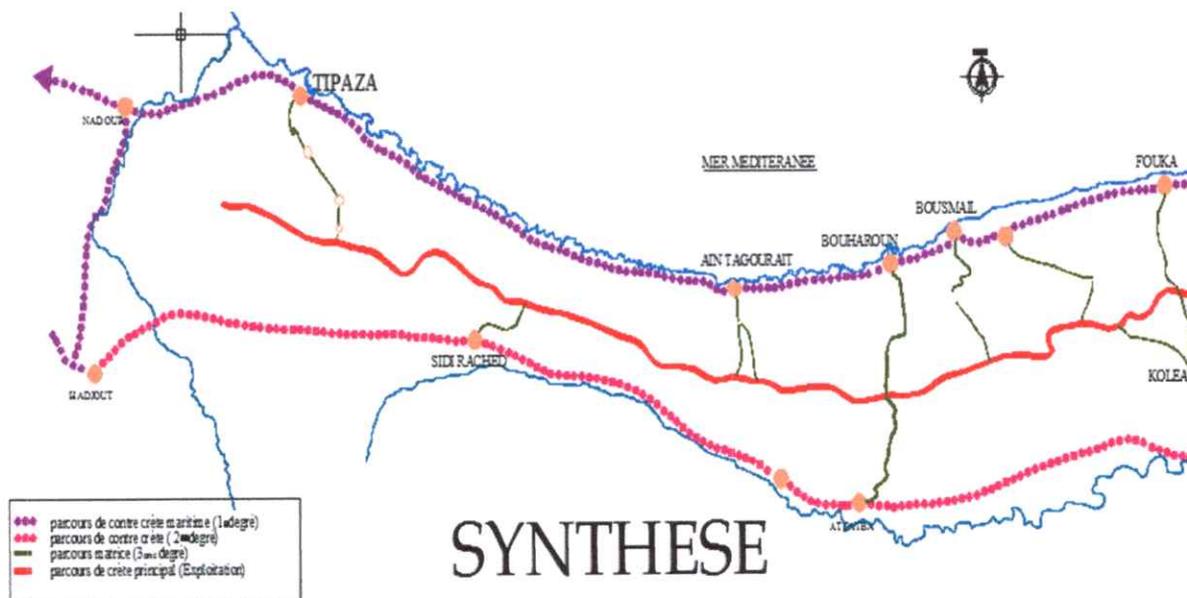
2eme phase : établissements saisonniers ou provisoires du haut promontoire et la pratique de l'agriculture.



3eme phase : phase d'établissement du bas promontoire de l'apparition des échanges, grâce à l'apparition du chemin contre crête.



4eme phase : occupation de la plaine du moment où l'homme apprend à faire l'agriculture irriguée.



Selon l'étude du processus de structure territoriale, on n'a constaté que les parcours principaux qui structurent le territoire, et qui donnent une implantation à une ville à une forte polarité :

- parcours de contre crête maritime « 1^{er} degrés » l'axe Est-ouest (RN.11) actuellement
- parcours de contre crête « 2^{ème} degrés)
- parcours matrice NORD-SUD.
- parcours de crête principal (parcours d'exploitation).

3.11-processus de formation et de développement de la ville de Tipasa :

Introduction : Les villes, un phénomène complexe qui existe depuis des millénaires et dont le sort était lié à celui des civilisations qu'elles incarnaient, certaines ont complètement disparu ne laissant derrière elles que des ruines et sites à potentialités touristiques. D'autres sont de création récente, alors qu'il en existe quelques-unes qui ont su s'adapter et survivre aux vicissitudes de l'histoire. Tipaza à Prouver des Aspectes Naturelles et Historiques Stratégiques qui ont poussé différentes civilisations à travers l'histoire de la choisir comme un lieu d'implantation. Afin de mieux comprendre la croissance de Tipasa nous sommes appelés à étudier les différentes étapes de son développement.

"Connaitre une ville n'est pas simple, surtout quand elle est vaste et que chaque époque est venue déposer, sans trop de précautions, sa marque sur celle des générations précédentes".

3.11.1. L'époque préhistorique :

-Les recherches effectuées sur la région de Tipaza ont permis, grâce au radiocarbone, de faire des progrès considérables dans la connaissance de ces périodes préhistoriques. Dans les grottes à proximité du littoral, les hommes se sont abrités combinant à la fois la chasse dans la montagne et la récolte des produits de la mer.

-Du 3^{ème} au 4^{ème} siècle A.J.C ils commençaient à s'intéresser aux terre fertiles.

3.11.2. L'époque Phénicienne :



Figure41-les établissements phénicien (source : musée de Tipaza)

-Au 4^{ème} ou au 5^{ème} siècle A.J.C, Tipaza(dont le nom d'origine phénicienne signifiait lieu de passage) par sa position stratégique et son débouché sur la mer auxquels s'associe un arrière-pays très fertile, ne pouvait qu'attirer ces grands navigateurs et marchands qu'étaient les puniques

-Tipaza devient comptoir commercial, elle fut considérée comme relais entre ICOSIUM (Alger) et IOL

-Sur le promontoire Est un port a été construit.

-Une voie côtière est venue renforcer la voie maritime et relie Tipaza aux autres villes ; deux nécropoles l'une à L'Est et L'autre à l'Ouest de la ville sont également implantés.

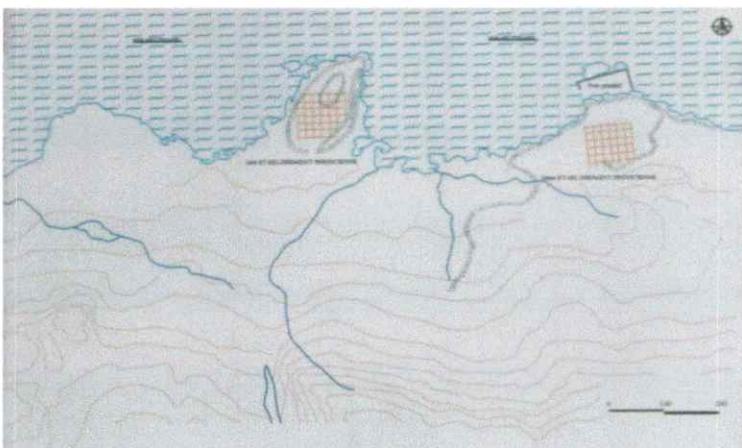


Figure42-époque phénicien. (Source : musée de Tipaza).

3.11.3. L'époque carthaginoise :

"L'existence de quelques vestiges tels que le caveau punique au port et les deux nécropoles puniques trouve le passage des Carthaginois à Tipaza sa preuve qu'il y avait une ville importante qui peut être au premier temps fut soumise à Carthage puis incluse au royaume numide pour constituer un peu plus tard avec d'autres villes comme Césarée, le royaume Mauritanien. ". **M. Bouchenaki**

3.11.4. L'époque des royaumes indépendants :

Après la chute de Carthage, Tipaza a été investie par des Berbères. Leur passage ne semble pas avoir laissé de traces. Jusqu'à présent, les fouilles effectuées à Tipaza n'ont pas permis de déterminer les différentes étapes que les royaumes maures ont connues.



Le caveau punique

Figure 43 - Le caveau punique. (Source : révision du PDAU de Tipaza 2007)

3.11.5. L'époque romaine :

***Premier noyau : 40AJC à 150APJ :**



Figure 44 - Édification du mur d'enceinte. (Source : révision du PDAU de Tipaza 2007)

- Établissement des Romains sur le comptoir phénicien.
- Suivi des tracées de la ville préexistante.
- Édification d'une enceinte caractérisée par deux axes :

*Le cardo maximums N S.

*Le decumanus maximums E O

.-L'intersection des deux axes fut le forum.

***Deuxième noyau 150 APJC à 450 APJC :**

- Attribution du statut municipal et extension de la ville.
- Franchissement des limites, et l'édification de nouveaux quartiers.
- L'édification des constructions publiques à la partie basse de la ville.

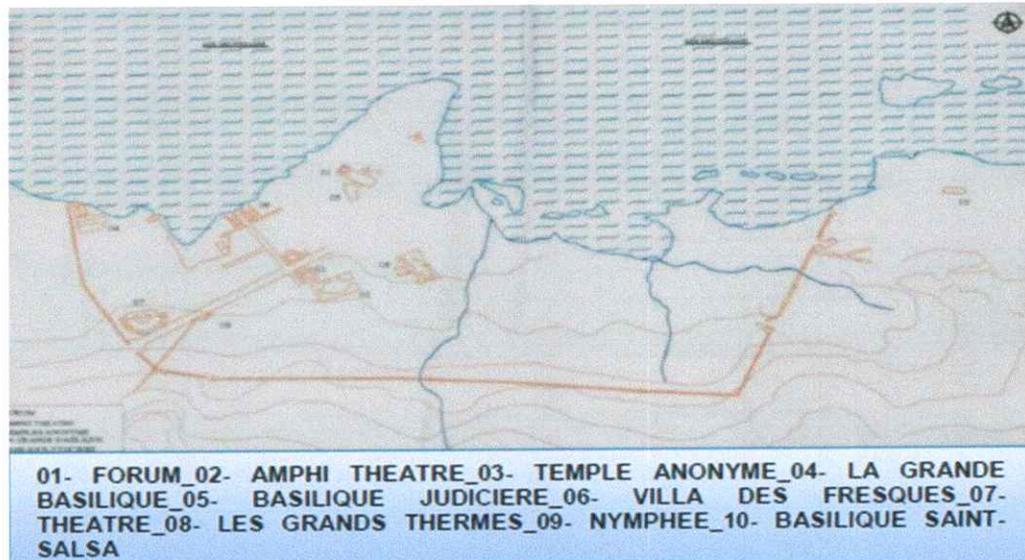


Figure45-époque romaine. (Source : musée de Tipaza)

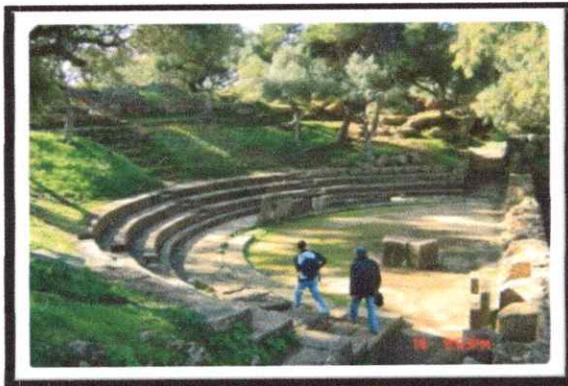


Figure46- L'amphithéâtre

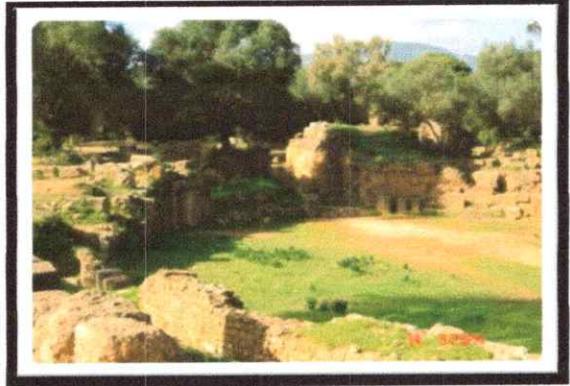


figure47- théâtre

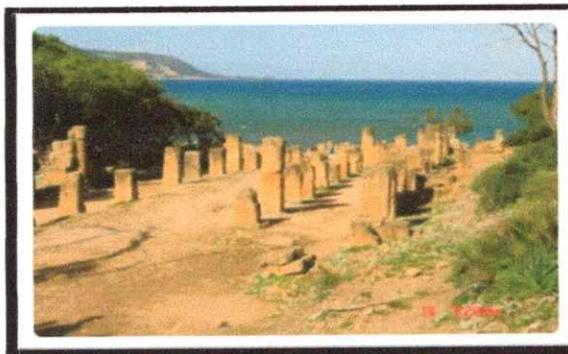


Figure48- L'axe Decumanus

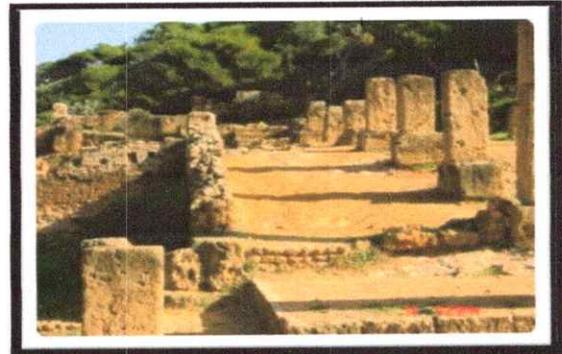


figure49- L'axe Cardo

(Source : Google image)

3.11.6. L'époque Vandale :

La structure de la ville romaine fut gardée, les transformations importantes sont :

- La destruction du mur de rempart pour des raisons religieuses.
- L'embellissement de la basilique SAINTE-SALSA.

3.11.7. Epoque Byzantine :

La rivalité entre catholiques donatistes finit entraîner la destruction de la ville antique vers la fin de VI^{ème} siècle.

(Il a été remarqué l'existence de quelque structure byzantine au niveau du Temple anonyme)

3.11.8. Epoque Musulmane :

La ruine définitive de Tipaza est incombée aux Fatimides, ce que lui valut le nom de " TEFESSED ", " LA RUINEE ".

3.11.9. époque coloniale : On peut définir cette période par trois phases :

***Phase I : 1830-1854 :**

- Récupération et revalorisation des mouvements historiques et des tracées de la ville romaine.
- 1949 : construction de deux villages qui s'étalent sur 600 ha comportant 10 familles chacun.
- 1850-1851 : Tipaza devait être « le port de Marengo », sa construction devrait être réalisée par des déportés politiques.

***Phase II : 1854-1861 :**

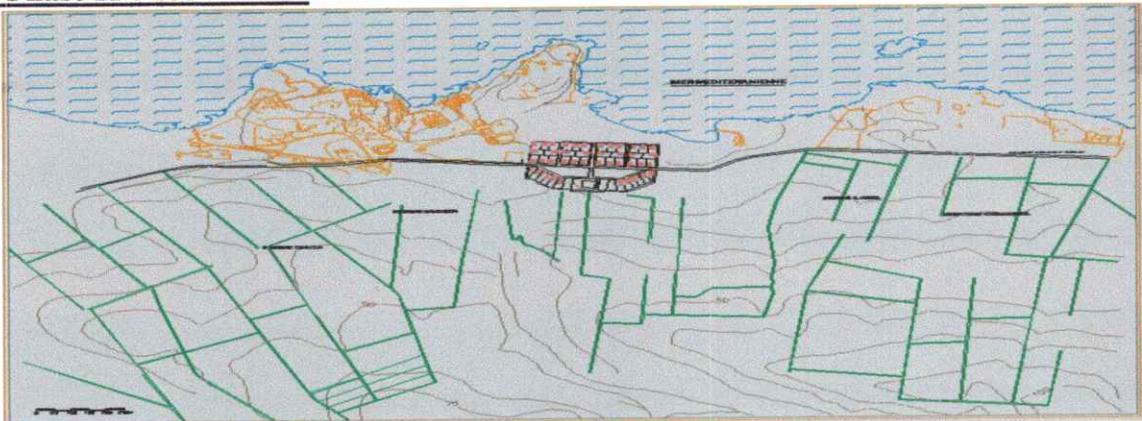


Figure 50-projet demonchy 1861. (Source : musée de Tipaza)

- 1954 : l'état français a chargé Demonchy de construire un village agricole de 50 maisons qui s'étend sur 2672ha dont un tiers appartenait à 96 familles algériennes qui seront expulsées.

De même de différents édifices principaux ont été construit (mairie, église, école).

***Phase III : 1861-1962 :**

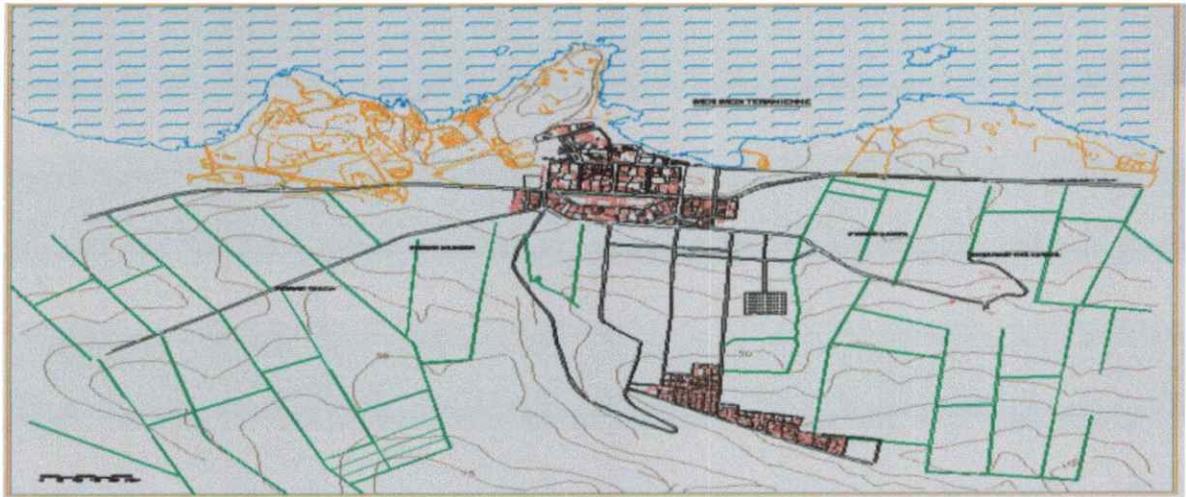


Figure51-la ville coloniale. (Source : musée de Tipaza)

-Durant cette époque des extensions de noyaux de base furent réalisées :

*En 1864 : Vers le Nord-ouest par la construction de l'îlot industriel CHAIX TREMAUX.

* En 1925 : Vers le Sud-ouest par la construction de PLOT DE BOURGARD suivie d'une extension vers l'Est.

*En 1948 : Une dernière extension vers le Nord par la construction du port tout en respectant les limites des sites antiques.

- Le village se caractérise jusque-là par : la place, le quai du port, et le bâti

*En 1959 : l'extension se fait vers le Sud avec la création de la CITE OUED MERZOUG et LA CITE HLM dans le cadre du Plan de Constantine (1958-1962).

3.11.10. L'époque post coloniale 1962-1985 :

Elle se caractérise par une expansion sous deux formes distinctes :

-Une densification des îlots à l'intérieur du centre historique.

-Extension de la cité administrative et construction d'édifices de type HLM.

- Depuis 1984 la ville est promue chef-lieu d'une nouvelle wilaya.

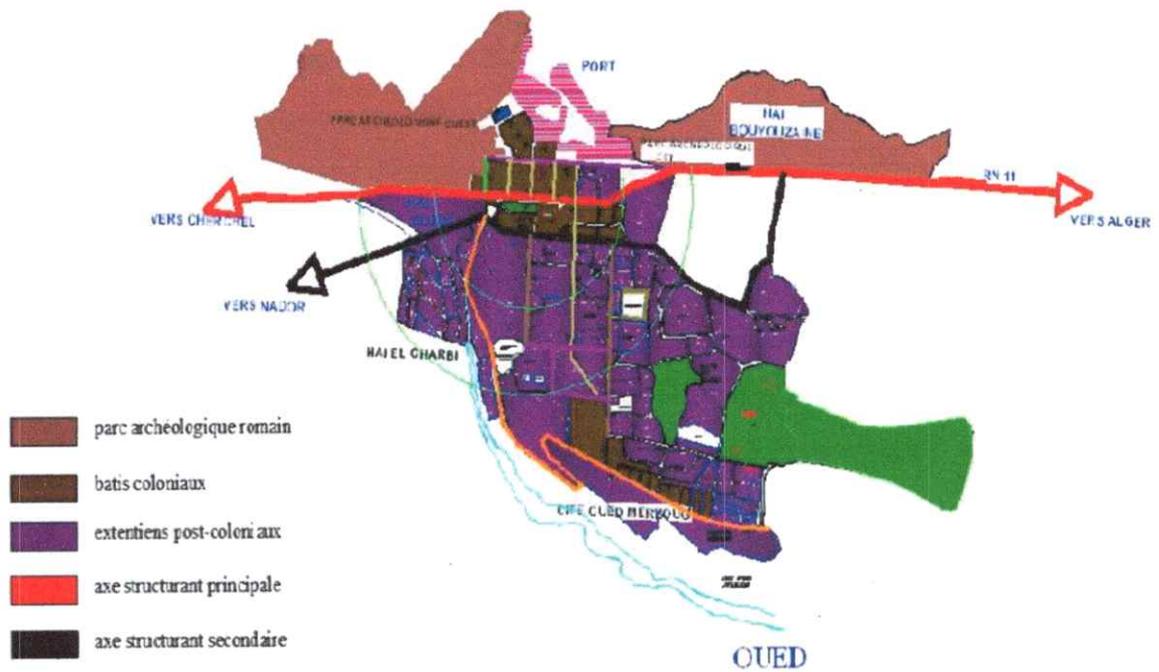


Figure52-La ville de Tipasa à l'époque post-coloniale. (Source : PDAU de Tipaza)

3.11.11. L'époque contemporaine de 1985 de nos jours :

Elle se caractérise par l'extension de la ville des côté Est et Ouest par le développement de deux pôles important (pos AU1 –Pos AU2) et autre pôle important qui en cour de réalisation (AU3).



figure53-la ville de Tipaza à l'époque contemporaine. (Source : Google earth+cadastre d'Alger +travail personnel)

3.11.12. SYNTHÈSE DE LA CROISSANCE :

Tipaza fut marqué par plusieurs civilisations, mais c'est l'époque romaine qui a tant marquée cette ville par son organisation, son architecture et son caractère.

Nous pouvons conclure aussi que la croissance de la ville de Tipaza a été influencée par plusieurs phénomènes :

1- Le site antique et archéologique qui appartient au domaine de la conservation historique.

2- la mer qui constitue le principal élément conducteur de la création de la ville.

3- La géomorphologie du site et surtout la présence d'oued Merzoug véritable barrière infranchissable.

4- le phénomène de développement de pôle hors périmètre qui au fil du temps forme une Co-urbanisation avec l'ancien noyau.

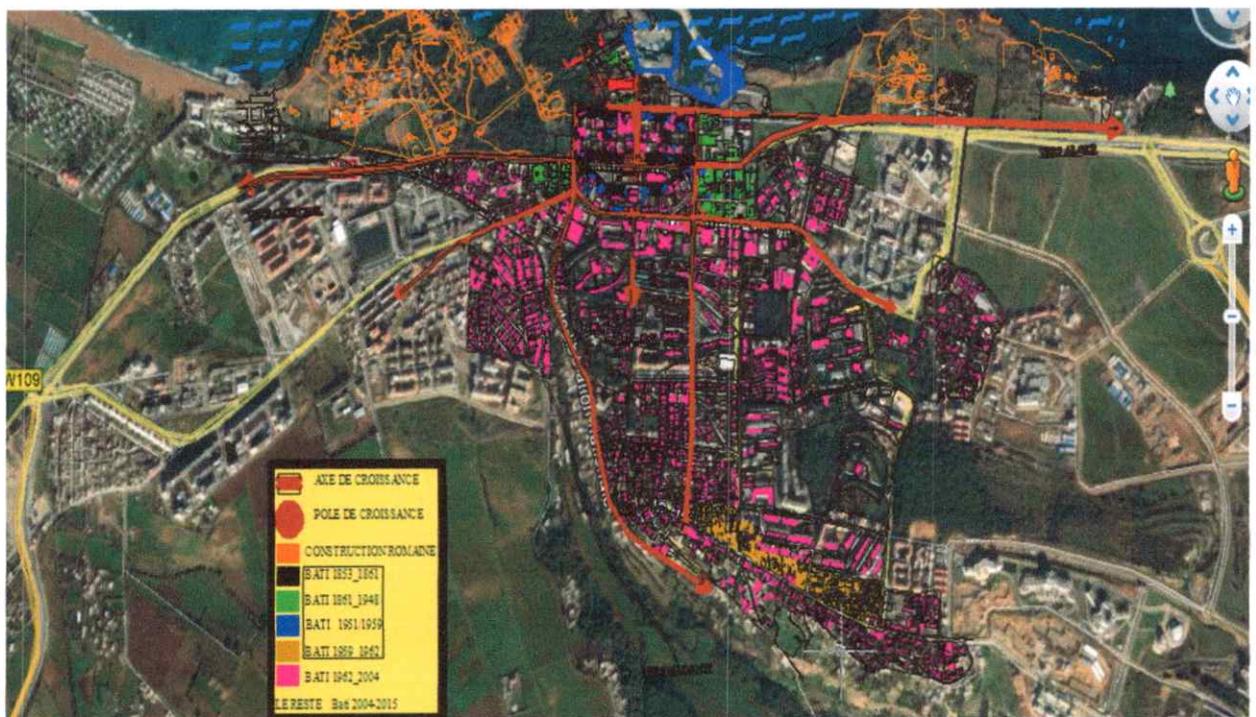


figure54- carte de synthèse de la croissance de la ville de Tipaza à l'époque contemporaine. (Source :

Google earth+cadastre d'Alger +travail personnel)

3.12- La hiérarchisation des voies :

Le réseau routier de la ville de Tipasa est très complexe, il contient plusieurs types de voies qui ont des importances différentes, d'après le niveau de permanence on distingue les types suivant :

-Les parcours structurants : sont les axes principaux de la ville qui ont structuré le développement de Tipasa ; ce sont des voies qui ont pris naissance depuis plusieurs époques et qui ont une interprétation dans le territoire. Ces axes sont :

La RN11 : c'est un axe antique qui date de l'époque phénicienne, il servait de liaisons entre icosium (Alger) et iol (cherchal).

La rue des écoles : elle date du premier tracé coloniale en 1854, elle est d'origine le tracé de l'ancienne enceinte romaine, elle a moins d'importance que la RN11.

-les parcours d'implantation : sont des parcours qui servent de liaison entre les axes principaux.

-les parcours de desserte : c'est des voies qui délimitent les parcelles, ils ont moins d'importance que les deux autres types.



figure56- carte de hiérchisation des voies. (Source : Google earth+cadastre d'Alger +travail personnel)

3.13-Structure des permanences :

Tipasa est une ville qui a une histoire qui date de l'époque préhistorique et chaque civilisation a marqué son époque par des fait historique qui ont resté à nos jour comme un témoignage, après l'analyse de la ville de Tipasa on classe ses éléments en trois degrés de permanence :

-éléments a fort degré de permanence : sont les éléments qui ont existé à l'époque phénicienne, l'époque où on a le premier établissement humain dans le territoire de la ville de Tipasa ces éléments sont :

La RN11 qui était l'axe côtier qui relie Alger a cherchel L'axe nord sud qui est le parcours de crête secondaire qui a donné naissance à la ville de Tipasa et en même temps l'axe de l'échange entre les autochtones et les phéniciens.

Le port : l'histoire de Tipasa a commencé avec les phéniciens qui ont réalisé un port primitif, l'existence de celui-ci a été démontrée par la découverte archéologique de l'équipe britannique en 1968.

-éléments à moyen degré de permanence : les deux villes romaines qui sont un site archéologique classé mondialement.

-éléments à faible degré de permanence : le noyau colonial qui reste un témoin de l'époque française a Tipasa

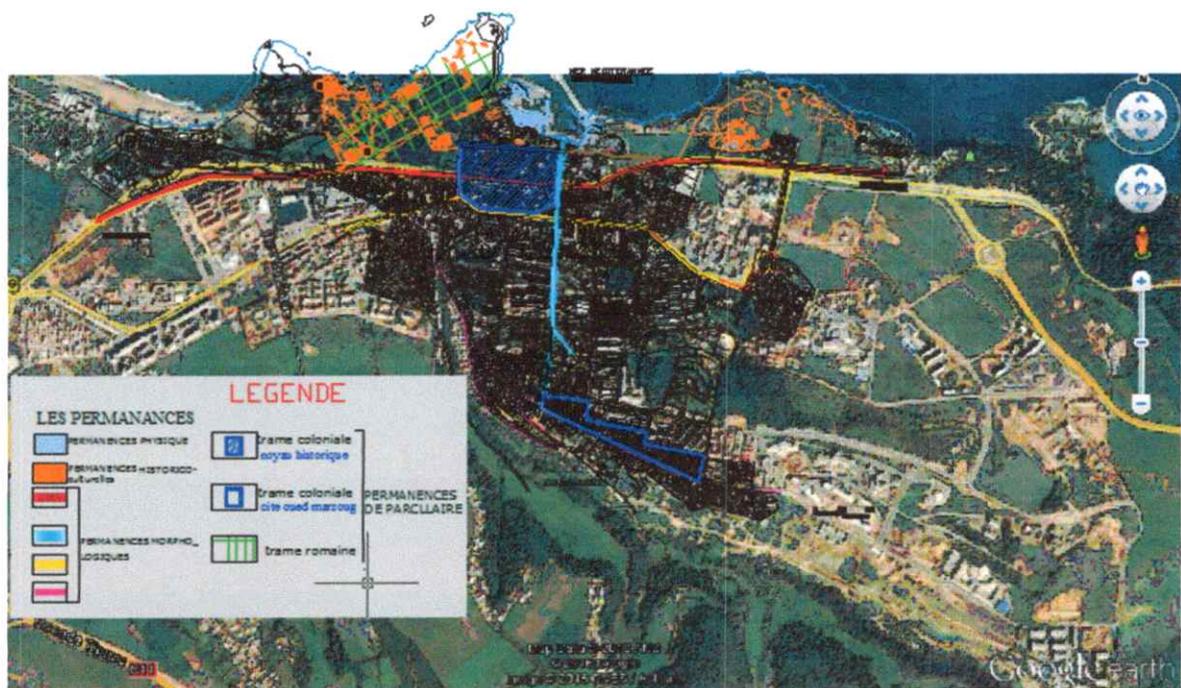


figure57- carte de permanence. (Source : Google earth+cadastre d'Alger +travail personnel)

3.14- Les gabarits :

Le gabarit dominant dans la ville de Tipasa c'est le R+1 pour les anciennes constructions coloniales, surtout pour les habitations individuelles et pour les immeubles collectifs post coloniaux on remarque qu'ils varient entre le R+4 et le R+9 pour les nouveaux projets AADI. En ce qui concerne les équipements le gabarit varie en fonction du programme, et les exigences des POS.

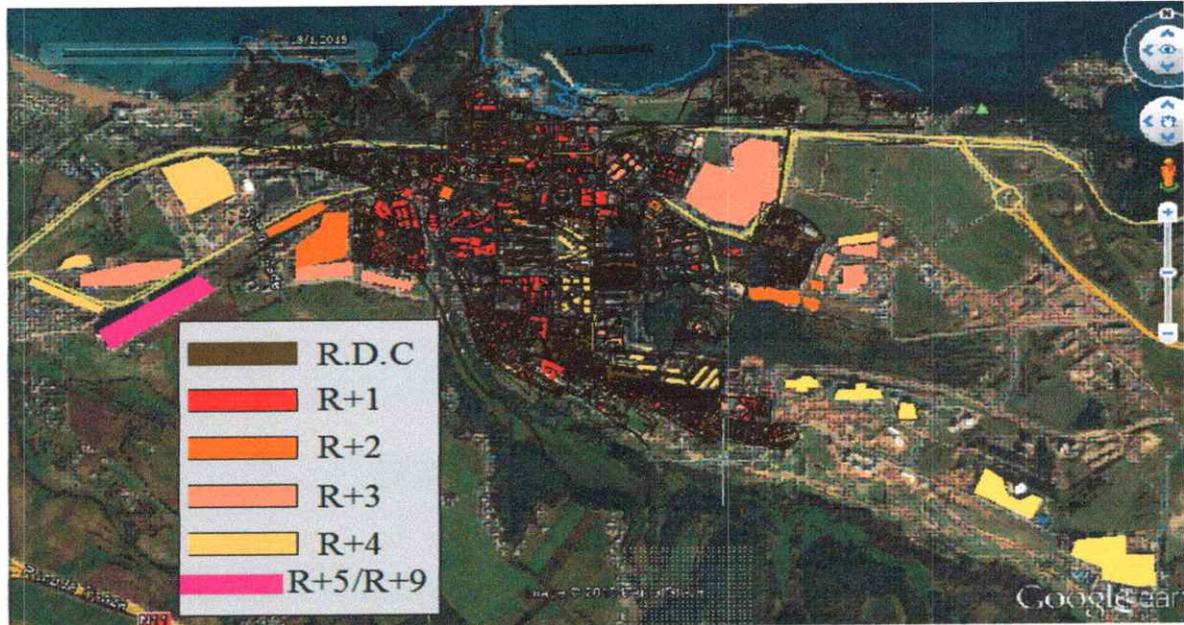


figure58- carte de gabarit (Source : Google earth+cadastre d'Alger +travail personnel)

3.15.-La structure fonctionnelle :

Tipasa est le chef-lieu de la wilaya donc elle est une ville multifonctionnelle, elle est à plusieurs vocations :

L'habitat : c'est une fonction principale on la trouve un peu partout dans la ville, le type de l'habitat individuel est dominant dans la ville mais avec l'augmentation de la démographie l'habitat collectif a commencé à prendre plus d'envergure.

L'administration : vu que la ville de Tipasa a une très grande importance dans la wilaya, on trouve toutes les principales administrations comme le siège de la wilaya, la sûreté de la wilaya, les différentes directions de wilaya...

Le commerce : on ne remarque pas des grandes réalisations destinées au commerce, le commerce à Tipasa se résume dans des petits commerces de voisinage et un marché dans la partie sud de la ville.

Les équipements éducatifs : ils sont caractérisés par plusieurs groupements scolaires et des centres de formations distribuées sur le territoire de la ville.

Les équipements sportifs : le stade communal et la piscine olympique qui se trouvent dans le pos AU2 font l'élément principal de ces équipements.

Les équipements touristique : Tipasa est une ville parfaitement touristique pendant la période estivale grâce à ses plages et le site archéologique ce qui explique la présence de plusieurs centres de repos dans la partie nord de la ville.

Les équipements culturels : tels que les mosquées il y'a le musée et la radio.

EQUIPEMNTS CULTURELLES	EQUIPEMENTS ADMINISTRATIVES	EQUIPEMENTS COMMERCIALES	EQUIPEMENTS DE SANTE	EQUIPEMENTS EDUCATIF	EQUIPEMENTS SPORTIFS	EQUIPEMENT TOURISTIQUE
-CENTRE ARTISANAL -Musée -Cénima -Mosquée radio	- Siège De Daira -Kasma FLN -ENSEJ -Sureté Willaya Trésorie Siège APC -Sureté Urbain -UNJA Academie La Willaya Gendarmerie Tribunal	-Souk El Fellah CENTRE COMMERCIAL -LOCAUX COMMERCIAUX	-Poly Clinique -HOPITAL 150 LITS hopital tidjani haddem	-Lycée -Crèche -C.E.M -MUTUELLE D'ENSEIGNEMENT	-Salle Sports -LA MAISON DE JEUNES Salle Sports PISCINE OMYMIQUE STADE COMMUNAL	complexe materes -C.E.T

Tableau01-les équipements /les aires de pertinences.

3.16-Le parcellaire urbain :

A l'intérieure des réseaux parcellaires de la ville de Tipasa on distingue plusieurs zones :

La première zone : qui est l'antique ville romaine qui représente un maillage régulier de (71*71) ce réseau parcellaire répond au principe d'urbanisation des romains, et à la condition naturelle (morphologie du terrain).

La deuxième zone : c'est le village colonial qui est construit sur la ville romaine avec un découpage parcellaire qui est d'origine un parcellaire agraire de (140*100) avec une direction dominante qui est le nord-sud.

La troisième zone : c'est la périphérie moderne c'est des grande parcelles faiblement délimités, et en rupture avec l'ancien tissus de la ville de Tipasa.

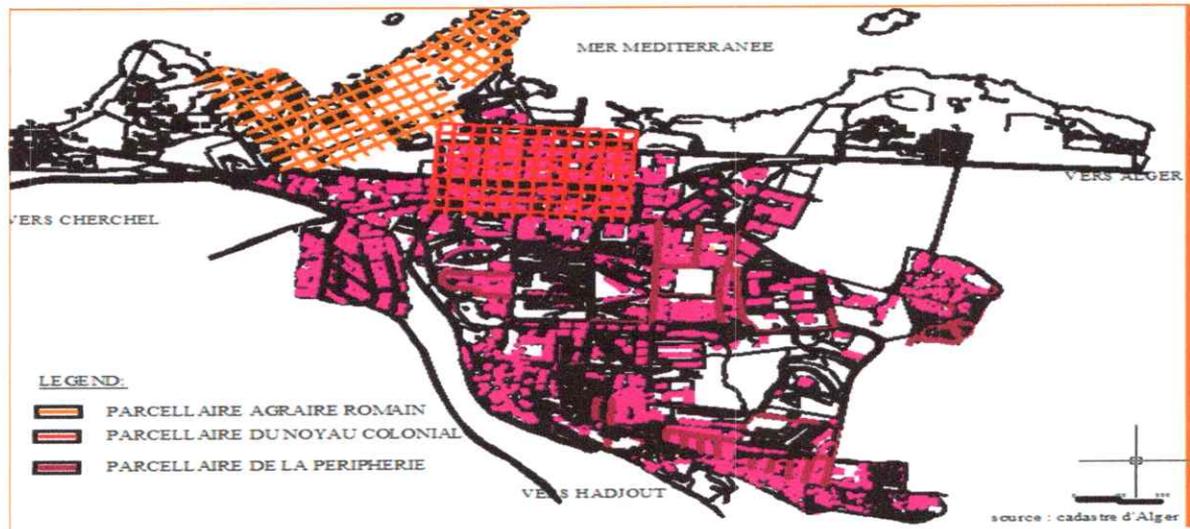


figure59- carte de système parcellaire. (Source : Google earth+cadastre d'Alger +travail personnel)

3.17- la synthèse :

Après l'analyse urbaine de la ville de Tipaza on constate que :

- la mer a constitué l'élément inducteur de la création de la ville à l'époque phénicienne et coloniale
- la RN11 (parcours maritime) et oued merzoug sont les deux axes qui ont porté le développement de la ville
- la préservation des sites archéologique a empêché le développement de la ville dans la partie nord-est et nord-ouest d noyau colonial

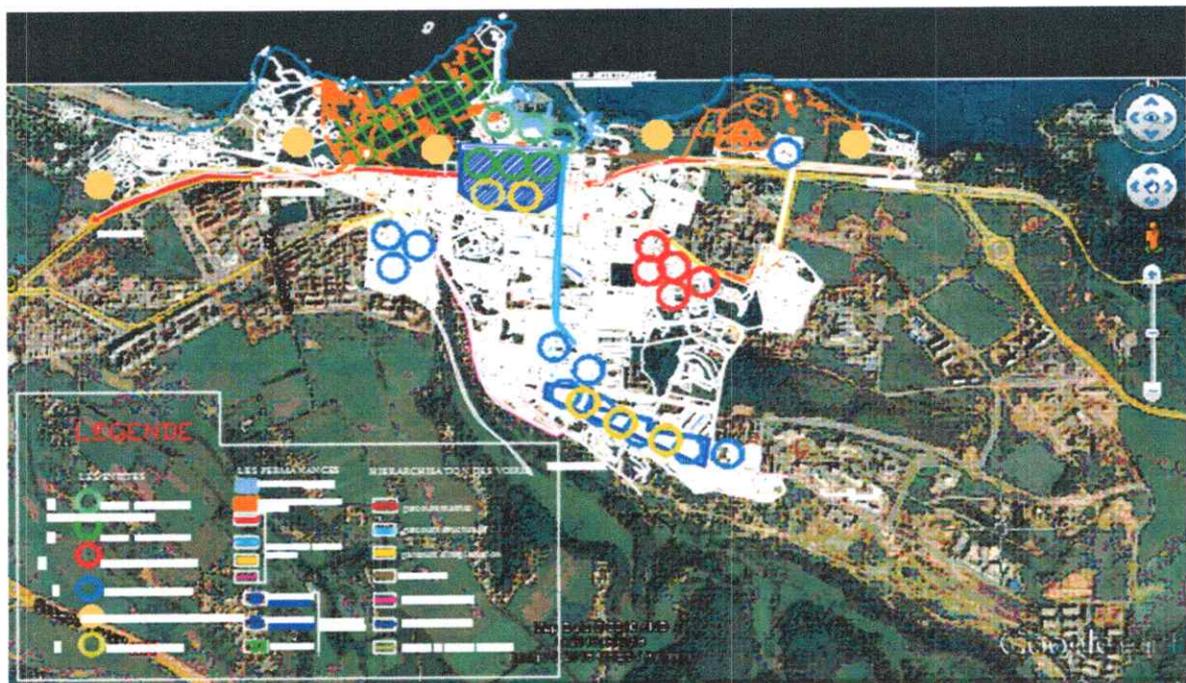


Figure60- carte de synthèse. (Source : Google earth+cadastre d'Alger +travail personnel). /- Voir annexe 3

3.18-analyse du site d'intervention :

3.18.1. Situation :

Mon site d'intervention situe presque au centre du pos AU3 (Il représente le Nouveau pôle de développement de la commune qui en cour de réalisation), qui situé dans le périmètre de l'extension est de la ville, ou cette dernier est destiné à recevoir un programme d'équipements structurants de haut niveau pour rehausser l'image de Tipasa en tant que chef-lieu de wilaya, de renommé régionale, Nationale et même internationale. ce site offre des potentialités exceptionnelle a exploité de par sa situation stratégique, une bonne accessibilité, vue panoramique sur la mer et le mont de Chenoua, ainsi que la topographie de terrain (pente varie de 15 à 20 %) qui nous permis de profiter des paysages offerts par l'environnement immédiat.

Mon aire d'étude est délimitée comme suit :

- **à l'ouest** : Résidence du Wali, des locaux privées, et lotissement hadharar,
- **à l'est** : habitat collectif mixte en construction et terrain vide
- **au nord** : haï rabta, hôpital (120 lit), habitat individuelle et collectif, terrain en construction
- **au sud** : l'université et le nouveau logement de cité oued merzoug.



Figure61- carte prsente la situation de site d'intervention (Source : Google earth).

3.18.2. Accessibilité :

Notre site d'intervention est accessible à partir de plusieurs voies à plusieurs degrés de flux

- **La RN11** : la plus importantes parce que c'est un parcours territorial avec un flux très important au nord du site.

- **Le cw106** : est important aussi puisque il mène vers d'autre commune donc un flux important.

- **Le boulevard des écoles** : il vient en deuxième degrés d'importance parce que c'est une voie structurant avec un flux de trafic important.

- **Les voies de desserte** : les voies qui traversent le POS AU3, et qui délimite notre site.

- **L'accessibilité aussi à partir de la voie express (autoroute).**



Figure62- carte d'accessibilité (Source : Google earth).

3.18.3 .Les principes théoriques de l'aménagement

a .1 L'état actuel :



	équipement de santé		voies projeté par le PDAU existant
	équipement culturel		des pistes
	équipement administratif		voies structurant secondaire à l'échelle de la ville
	habitat individuel		voies de desserte existant

Figure63- carte montre l'état de fait (Source : Google earth).

b. Les atouts et faiblesses de site :

Les atouts	Les faiblesses
1- la situation (ou mon aire d'intervention situer dans le nouveaux pôle de développement qui contient d'équipements structurants de haut niveau / limiter par le pôle universitaire /.	1-L'absence de l'élément eau. L'insécurité possède
2- une bonne accessibilité par la RN 11 au nord et le CW106 à l'est et même la voie express au sud.	2- les nuisances comme : les décharges d'ordures (odorantes et visuelles).et Les chantiers peut être considéré comme une nuisance sonore provisoire
3- vue panoramique sur la mer et le mont de Chenoua, ainsi que la topographie de terrain (pente) qui nous permis de profiter des paysages offerts par l'environnement immédiat.	3-le coté végétal n'est pas pris en considération (il Ya quelques arbres morte).
4-végétation riche et variées	

Tableau 02 : les atouts et faiblesses de site d'intervention

3.18.4. La composition urbaine :

a. Récupération de foncier :

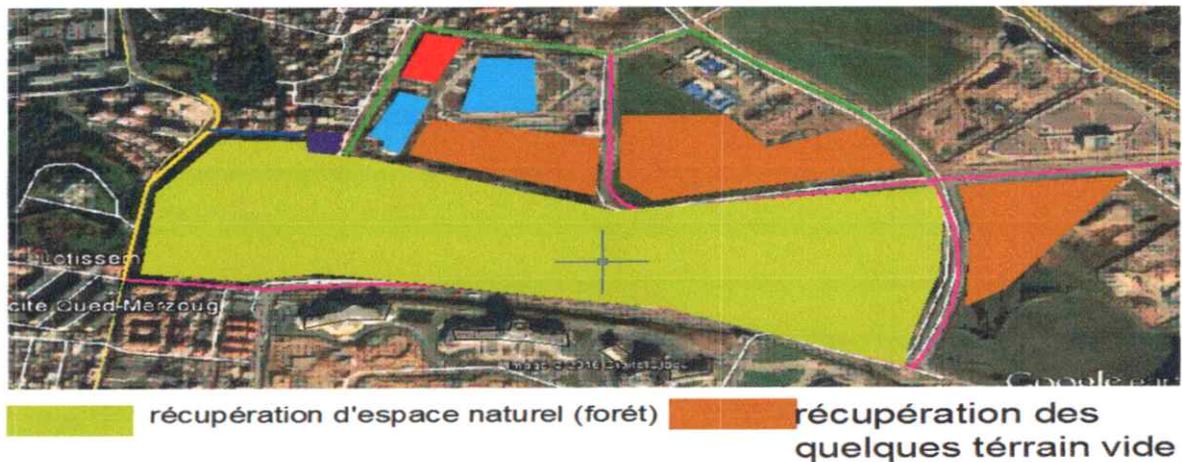


Figure64- carte de récupération de foncier (Source : Google earth).

c. Proposition de pos :



Figure65- carte de proposition du pos (au3) (Source : duc de tipaza pour la composition de au3 2009).

Voire l'annexe 4



-Pour la proposition de pos je dois considérer la structure viaire proposé et projeté sous la basse d'une existante ou j'ai fait :

-le prolongement de certains axes existants afin de relier les deux entités.

-donné une nouvelle logique au voie existant qui n'a pas d'identité.

-des nouvelles voies piétonnes et mécaniques, et cyclables au niveau de parc urbain

-élargissement de voie de côté ouest t pour une meilleur accessibilité

Pour la proposition d'équipement je n'ai pas les considérer complètement ou j'ai proposé un programme d'équipement (2 hôtel-centre commercial et centre de rééducation et un grandes terrain pour le sport)

3.18.5. Le plan de composition :



Figure66- plan de composition (Source : duc de tipaza pour la composition de au3 2009).voir annexe 5

3.18.6. Le plan des actions :

élargissement de la voirie pour structurer le parc urbain par une structure homogène et accessible

prolongement de voie et le consolider avec la vie structurant secondaire pour relie les 2 entités et assuer le max l'urbain

injection des quemques éqipemnt tel que 2(hotel + entre commercial + centre de rééducation pour renforcer touristiaue de la ville(attractivité)

renforcement et aménagement de la forêt en parc urbain qui jou le rol d'un mpoummon vert et pour animer cette partie de la villeet

Figure67- plan schématique les actions sur le plan de composition (Source : duc de tipaza pour la composition de au3 2009).voir annexe 5

3.18.7. le plan d'aménagement :

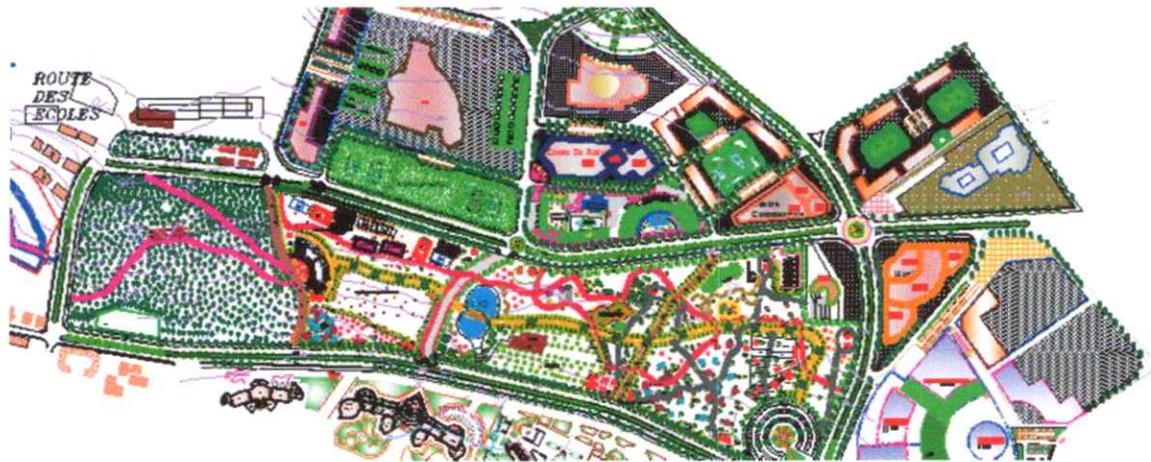


Figure68- plan d'aménagement (Source : duc de tipaza pour la composition de au3 2009).voir annexe 5

3.18.8. Phase contextuelle :

a. Fiche technique de parc urbain :

-projet : parc urbain

-surface : 21 h= 210000 m²

-programme :esplanade ,détende ,les jeux ,parc animalier ,pépinière ,parcs botanique,térrain de sport (tennis ,basket , hand et volley ball) de jeux (jeux des boules ,skate) ,pistes cyclables ,térrasse en bois , les kiosques ,les restaurants et les toilette pubics ...ect

a.1.Caractéristique du site :

La densité et la variété de la végétation (Pins d'alep, mythes, et autres buissons)

La topographie de site en pente permettent d'avoir des très belles vues in exceptionnelles sur la mer et le Mont Chenoua,et puisque le terrain fait face à la mer donc il bénéficie d'un climat doux

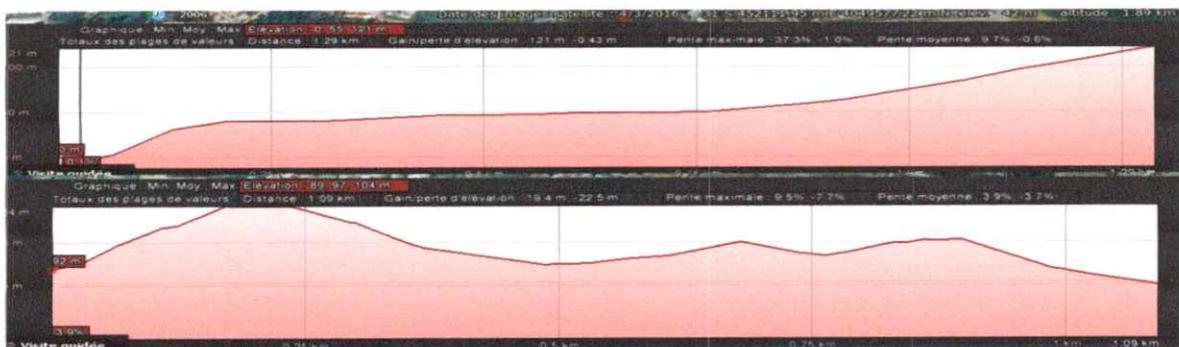


Figure69- coupes schématique montre la topographie de site (Source :google earth).

a.2. Plan de parc urbain :



Figure70- plan de parc urbain (Source : travail personnel).voir annexe 6

b. Fiche technique de projet architectural hôtel :

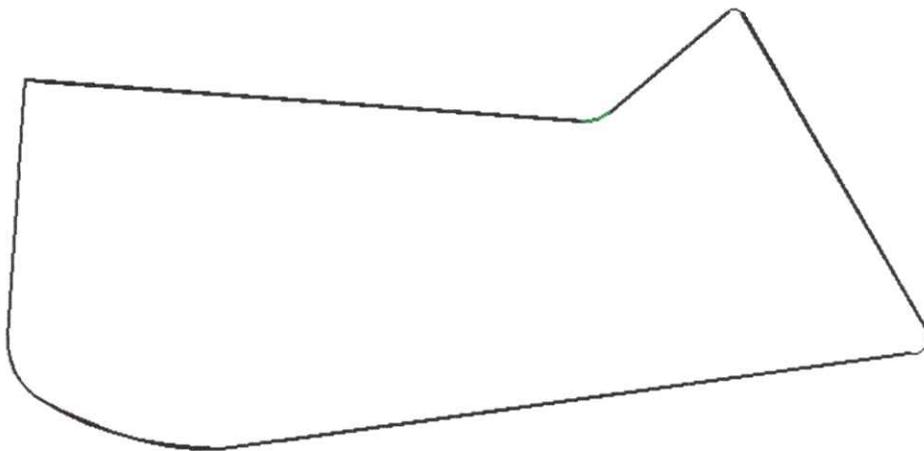
- projet : hôtel
- Surface : 10742
- Type : paysager
- Catégorie : 4*

b.1.Situation :hotel à une situation stratégique puisque il situé en face de parc urbain.

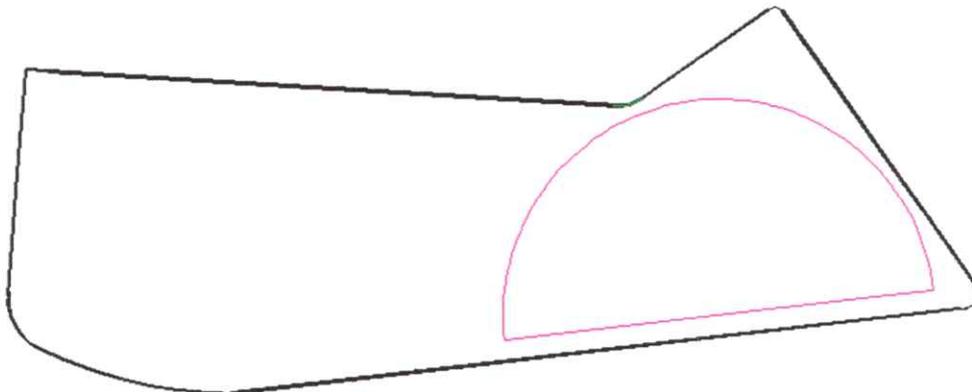


Figure71- plan de situation d'hôtel (Source : travail personnel).

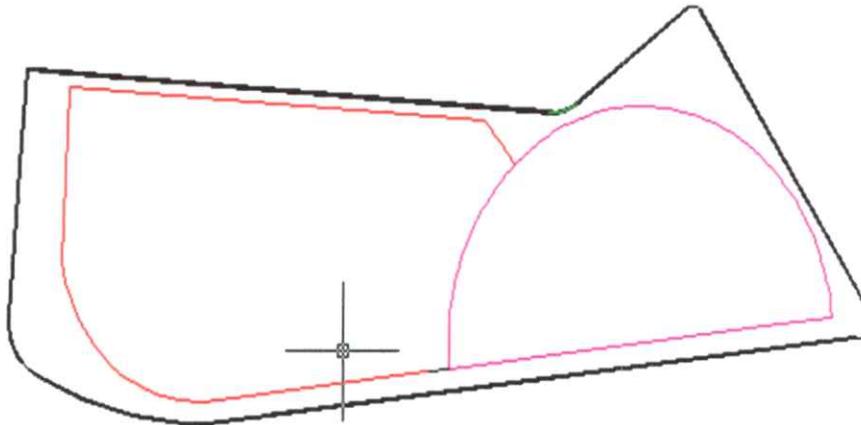
b.2. genèse de la forme :



1-La forme de l'assise

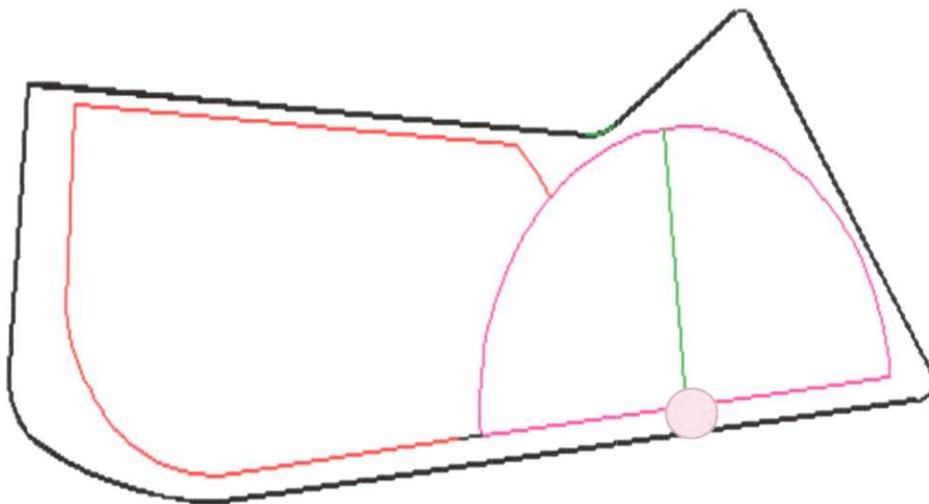


2- L'implantation de demi-cercle dans le terrain qui devient la partie hébergement (le demi-cercle pour que tous peuvent profiter de la vue sur la mer /cette partie est de r+8



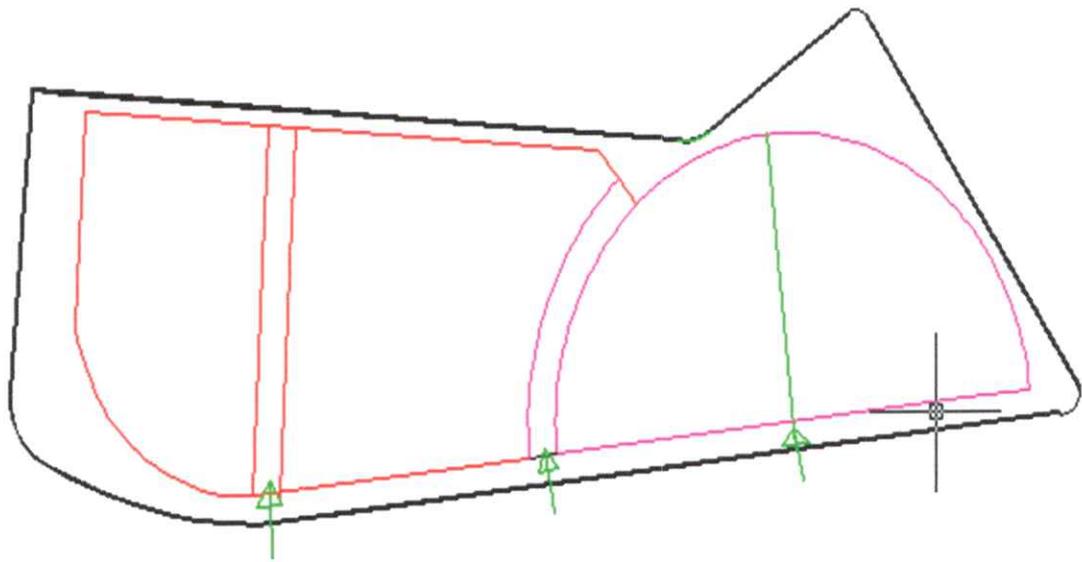
3- L'implantation d'autre partie de l'hôtel qui suit la forme de parcelle (est de r+1(pour permettre des vues panoramiques à partir de parc) avec terrasse aménagée)

4-projeté un axe au centre de demi-cercle (la sera l'entrée principale)



5-décaler le demi-cercle de la cote gauche avec une distance de 6 m pour une autre entrée qui devient un passage urbain

-Deviser la partie (r+1) en deux selon la topographie de site, ensuite j'ai décalé l'axe avec une distance de 6m aussi pour une autre entrée



b.3.le programme d'hotel :

espace	Surface m ²
parking	5612 m ²
Lingerie	89.5m ²
Buanderie	50m ²
Dépôt journalier	20m ²
entretien	70 m ²
wc	16.4m ²
Espace de bureau	97.5-146-190.5-194 m ²
boutiques	30-59.7-68.6-75.8-79.3m ²
Salle d'exposition	502.5m ²
Restauration	1287m ²
Salle des fêtes	837m ²
médiathèque	252m ²
Salle d'informatique	252m ²

bibliothèque	335.2m²
Agence de voyage/siège de banque	122.4m²
Location des voitures	465m²
Sallon de the	470m²
Cion de prépartion	273.3
restaurant	594.8m²
Bar/caff	188.7m²
Salle de jeux	302m²
Gym h	274m²
Gym f	217.4m²
dortoire	100m²
Service d'étage	80m²
Sion de visage et corp	235m²
Pédécure/minicure	235m²
Coiffure et maquillage	235m²
Reservoir/maintenance	477.5m²
suite	49/67.9 m²
Cham simple	24.8/20.8m²
Cham double	24.8/20.8m²
piscine	182m²
Administration	360m²

Tableau03-programme d'hotel

Conclusion général :

La mission dont nous avons été chargés dans ce modeste travail consistait à mettre en valeur des espaces naturels qui contribueront au développement et renforcement de

l'attractivité touristique de la ville. Tipasa, avec comme but principal l'aménagement d'un parc urbain et la conception d'un projet hôtel pour plus d'attractivité.

Pour cela, la méthodologie d'approche suivie a abouti sur une alternative d'aménagement sous forme d'une composition urbaine à l'échelle du quartier. Son élaboration est passée par un processus d'analyse, afin d'identifier le caractère de l'urbain de l'aire d'intervention et de fixer un programme fonctionnel, en assurant la mixité fonctionnelle, la liaison entre les différentes entités de la ville et l'intégration au site, où on va affirmer l'hypothèse proposée théoriquement.

Je propose serai de voir cette solution s'étendre pour atteindre le cadre complet de la ville de Tipasa, et autre wilaya et pourquoi pas d'autre pays et de proposer de nouvelles solutions périphériques.

Bibliographie

Ouvrage :

1. Bonillo J. L., Contribution à une histoire critique du projet architectural et urbain, Thèse d'H.D.R., Laboratoire INAMA, E.N.S.A.Marseille, (Mars 2011)
2. Devillers, Ch., « Le projet urbain », in Architecture : recherche et action, Actes du colloques des 12 et 13 mars 1979 à Marseille/Palais des Congrès, Paris, Ministère de l'Environnement et du cadre de vie, CERA/ENSBA. Concernant cet auteur, voir également : Devillers, Ch., Pour un urbanisme de projet, mai 1983 ; et Conférences paris d'architectes, pavillon de l'arsenal 1994 – Christian Devillers, Le projet urbain, et Pierre Riboulet, La ville comme oeuvre, Paris, éd. du Pavillon de l'arsenal, 1994.
3. Intervention de Ch. Devillers en Mars 1979 au colloque intitulé Architecture : Recherche et Action au Palais des Congrès de Marseille
4. Bonillo J. L., L'analyse morphologique et le projet urbain dans Intergéo-Bulletin, 1995, n° 118
5. Clergeau, Ph., 2007, *Une écologie du paysage urbain*, Ed. Apogée. Rennes p 136
6. Boutefeu, E., 2007. La nature en ville : des enjeux paysagers et sociétaux- Géoconfluences, [http : //geoconfluences.enslyon.fr/doc/transv/paysage/PaysageViv.htm](http://geoconfluences.enslyon.fr/doc/transv/paysage/PaysageViv.htm), consulté le 21/10/201
7. Dind, La gestion du projet urbain, ed : Lausanne, janvier 2011
8. Choay, F. et Merlin, P., 2010. Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement, Paris, Presses universitaires de France. p. 963.
9. Deneff, J., 2011. La fabrique de parcs intra-urbains contemporains, Presses univ. De Louvain, 275 p.
10. article sur les espaces verts par .kadda-beh
11. MALARD V. (2001), La prise en compte de la nature dans l'aménagement urbain Trame verte de Saint Pierre des Corps, Projet de Fin d'Etude, 105p.
12. C.E.R.T.U. (2001), Composer avec la nature en ville, Lyon, Certu collections, 73p.
13. VILMORIN C. (De) (1976), La politique d'espaces verts, Paris, Centre de Recherche Sur L'Urbanisme, 78p.

14. DONADIEU P. (1996) La gestion différenciée des parcs publics in La plante dans la ville, colloque d'Angers novembre 96, INRA, p 21
15. Philippe Saint-Marc, 1971 in De Vilmorin, 1976 La politique d'espaces verts, Paris, Centre de Recherche sur L'Urbanisme, p19.
16. DONADIEU P. (1996) La gestion différenciée des parcs publics in La plante dans la ville, colloque d'Angers novembre 96, INRA, p27
17. C.E.R.T.U. (2001), Composer avec la nature en ville, Lyon, Certu collections, 371p.
18. VILMORIN C. (De) (1976), La politique d'espaces verts, Paris, Centre de Recherche Sur L'Urbanisme, 174p
19. LARCHER J.L. DUBOIS M.N (1995), Aménagement des espaces verts urbains et Paysage du rural, histoire, composition, éléments construits, Editions Tech et Docs, 337P.
20. VILMORIN C. (De) (1976), La politique d'espaces verts, Paris, Centre de Recherche Sur L'Urbanisme, 161p
21. C.E.R.T.U. (2001), Composer avec la nature en ville, Lyon, Certu collections, 113p.
22. MALARD V. (2001), La prise en compte de la nature dans l'aménagement urbain Trame verte de Saint Pierre des Corps, Projet de Fin d'Etude, 16p.

Thèses

*conception d'un habitat intégré en périphérie du noyau ancien de la ville de tipaza
option:*création architecturale et durabilité 2013*

*pour une meilleure mise en tourisme de la ville de tipaza (la récupération de front de mar de la ville de tipaza option azul 2011.

Mémoires de fin d'étude

Documents

- La révision du PDAU de la ville de TIPAZA2007
- La révision du POS de la ville deTIPAZA (2009).

Les articles :

- préserver la nature dans la villepar philippe clergeau.

-les espaces verts par kadda-beh

SITE WEB:

-<http://www.macadamroller.com/forum/viewtopic.php?f=13&t=3254>

-<http://rse-pro.com/piliers-du-developpement-durable-1066>

-<http://www.mtaterre.fr/le-developpement-durable/87/C-est-quoi-le-developpement-durable>

-<http://fr.calameo.com/books/000163542a3d2952a59b0>.

-google earth

-google image

-google map